



Chambéry

magazine

de

la

145

Automne
2021

oooooooo
oooooooo
oooooooo
Chambéry
oooooooo
oooooooo
oooooooo

ACTUALITÉS

RETOUR EN IMAGES



du 15 au 27
JUIN

Lafi Balade en Ville, événement co-organisé par l'association Chambéry Solidarité Internationale et la Ville de Chambéry.



ACTUALITÉS

RETOUR EN IMAGES

L'une des deux fresques du Mâconnais. Ces fresques, les plus hautes d'Europe, sont réalisées dans la cadre de la réhabilitation des Tours du Mâconnais situées sur les Hauts de Chambéry par Cristal Habitat. Ces deux fresques géantes ont été dessinées par l'artiste belge Luc Schuiten, et sont réalisées par les peintres muralistes de l'école CitéCréation et la savoyarde Juliette Rat-Patron sur les 18 étages des tours le Crêt de l'Aigle et la Dent de l'Ours.



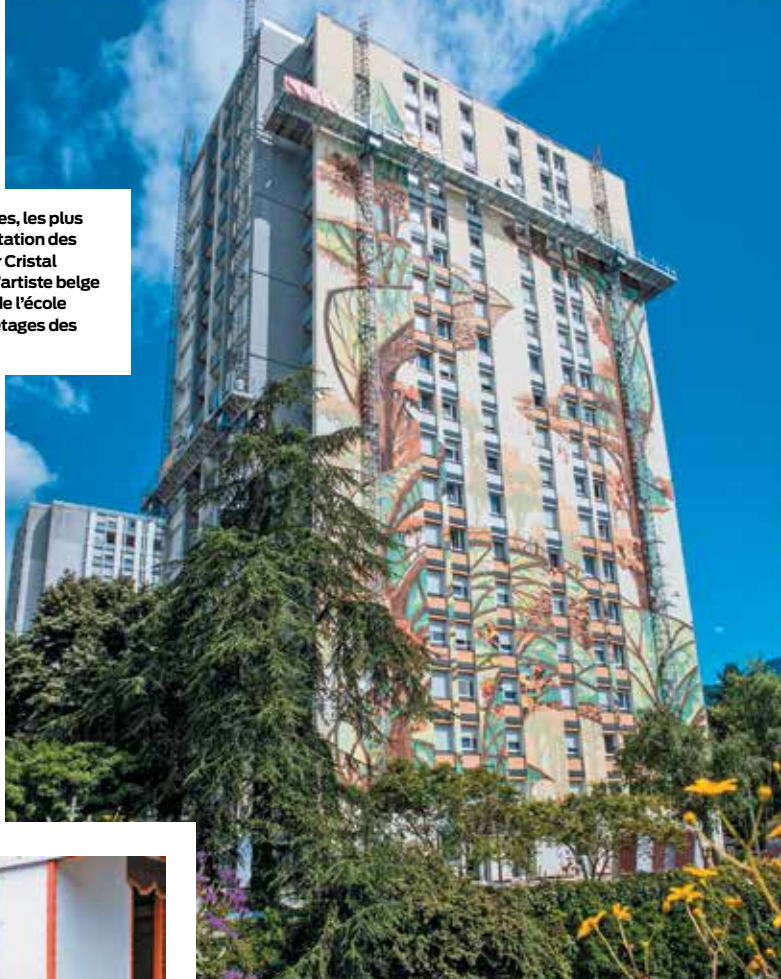
Retrouvez l'ensemble des galeries photos et des vidéos sur www.chambery.fr

Twitter : [@VilledeChambery](https://twitter.com/VilledeChambery)

Facebook : [@VilledeChambery](https://www.facebook.com/VilledeChambery)

Instagram : [@chamberyofficiel](https://www.instagram.com/chamberyofficiel)

Youtube : [Chambery Officiel](https://www.youtube.com/ChamberyOfficiel)



13

JUILLET

Jeanne Bleuse, pianiste et claveciniste, met ses talents de concertiste au service d'une aventure à bord d'une roulotte. Cette animation proposée par l'Espace Malraux a circulé dans les quartiers au mois de juillet. Ici à Chambéry le Vieux le 13 juillet où en parallèle, un atelier de fabrication de décorations florales était proposé par le service attractivité commerciale avec les maisons de l'Enfance de Chantemerle et de la Feuille de Chou.



2

JUILLET

Fête de l'été dans le quartier de Bissy avec un spectacle de cirque.

18

JUILLET

Concert Elida Almeida
sur la pelouse du Mâconnais.



Mai. Quel plaisir de retrouver ses commerçants !



3

JUILLET

Nuit des musées.

À PARTIR DU 13
JUILLET

Exposition « AVOIR LIEU »
œuvres de Mireille Fulpius.



10

AOÛT

Concert sur
la pelouse du
Mâconnais à
Chambéry-
le-Haut : Tiyab
avec en première
partie, Nissa et
ShtidaXXX.





19



24



43

DOSSIER

- 8 La Ville mise sur l'éducation

DE BRÈVES EN BRÈVES

- 12 La rentrée étudiante
- 13 Un pas vers l'Europe
- 14 La Ville sur le podium du challenge mobilité 2020
- 15 Le programme « Action cœur de ville » prolongé jusqu'en 2026

ACTUALITÉS

- 16 Préservation de la ressource en eau
- 17 Plus d'espace pour les piétons et les cycles entre la place Monge et la place Caffé
- 18 Des solutions innovantes de participation citoyenne pour faire la ville ensemble

- 19 Consommer local : un jour, un marché
- 20 Des marches exploratoires pour lutter contre les discriminations dans l'espace public
- 21 Expérimentation d'espaces sans tabac aux abords des écoles
- 22 Améliorer l'accès social à la propriété
- 23 Chambéry met à jour son Atlas de la biodiversité
- 24 Reportage photos sur la semaine de la nature en ville
- 26 Un projet d'éducation artistique et culturelle dans les écoles
- 27 Le stade municipal : un nouveau lieu d'émotions collectives
- 28 Le conseil municipal en Falc
- 30 Archives. Trois bons plans vers la connaissance de Chambéry en 1790

DANS LES QUARTIERS

- 33 Une action collective pour sensibiliser à la propreté dans la ville
- 34 De nouveaux jardins collectifs au Biollay
- 35 Mise en place de la médiation sociale nocturne
- 36 Le centre social des Combes poursuit son activité
- 37 La Maison de l'enfance La Feuille de Chou à Chambéry-le-Vieux

TEMPS LIBRE

- 38 A l'affiche : Exposition Pop'
- 39 Idées de sorties
- 41 Le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
- 42 Gens d'ici : préservation du patrimoine par les associations chambériennes
- 45 J'ai testé pour vous : l'artothèque
- 47 Sur le web



Chambéry magazine
Tél. 04 79 96 86 90
redaction@grandchambery.fr
Couverture : photo Tomasso Morello ;
maquette Nathalie Persivalle
Le magazine est distribué dans toutes les
boîtes aux lettres. En cas de non réception,
contacter : Marine Masson
04 79 85 38 92 - marine.masson@adrexo.fr

Directeur de la publication : Thierry Repentin, Maire de Chambéry. Rédactrice en chef : Marine Nuytten Wiki.
Rédaction : Julie Coulon, Marine Denis, Marc Favreau, Lucy Gentil-Perret, Arnaud Letailleur, Magali Pallon, Elsa Sidawy, Valérie Viret. Photographies : Marine Denis, Gilles Garofolin, Didier Gourbin, Grand Chambéry, Tomasso Morello, Valérie Viret, Voltalis, Sophie Bourgade, Fabrice Loup, agence Loup & Menigoz architectes et urbanistes, Samuel Caillault, Association Histoire et Patrimoine de Bissy, Ludovic Lefèvre, Elsa Sidawy, Brenas Doucerein.
Création : Agence Sphere Publique. Réalisation : Thomas Sturm. Impression : Imprimerie Mordacq. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2021. Magazine imprimé sur papier LWC 100% recyclé Silk : ULTRAMAG PLUS SEMI-GLOSS en 80 g. Tirage : 33 000 ex.





Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que chacun a pu profiter au mieux de cet été, malgré les contraintes imposées comme l'an dernier par la crise sanitaire.

Quelle année inédite depuis la rentrée précédente ! Dans ce numéro du Chambéry Magazine, nous avons souhaité revenir sur quelques éléments qui ont marqué cette première année du mandat municipal, entre gestion de la crise liée au covid et mise en œuvre des orientations choisies par les Chambériens.

Vous le lirez également dans les pages de ce magazine, la Ville s'est mobilisée pendant tout l'été pour vous proposer des animations variées, gratuites et dans tous les quartiers. Concerts, expositions, animations de rue : malgré les contraintes sanitaires, nous avons tenu à maintenir la majeure partie des événements prévus. Pour cela, la Ville a pu s'appuyer sur son riche réseau de partenaires associatifs et institutionnels : nous tenons à les remercier.

Au nom de la Ville de Chambéry, nous souhaitons une excellente rentrée des classes à tous les élèves chambériens, à nos étudiants français et internationaux ainsi qu'à nos nombreuses associations locales qui reprennent leurs activités.

Nous formons le vœu que cette rentrée coïncide avec un recul durable de l'épidémie de covid et un retour à une vie normale, plus collective et plus conviviale pour chacune et chacun d'entre vous. Nous aurons l'occasion et le plaisir de vous retrouver dans les prochaines semaines à l'occasion des nombreux événements et manifestations qui jalonnent la rentrée dans notre ville.

Thierry Repentin,
Maire de Chambéry.

Aurélie Le Meur,
1^{ère} adjointe au maire de Chambéry.



“ Bonne rentrée à Chambéry ! ”



4,9 FOIS

PLUS DE SURFACE
VÉGÉTALISÉE EN 2021
DANS LES 6 COURS

950 171 € TTC

COÛT TOTAL
DES TRAVAUX

34

ARBRES
PLANTÉS

Afin d'accueillir les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la vie collective, la Ville de Chambéry a entamé un programme conséquent de travaux dans les écoles, avec en premier lieu la végétalisation des cours de récréation.

LA VILLE MISE SUR L'ÉDUCATION

Près de 5 000 m² pour 6 écoles.

Les cours des écoles, véritables points de repère et lieux de socialisation pour les enfants, favorisant leur épanouissement et leur imagination, vont connaître des transformations majeures pendant le mandat, en particulier en termes de végétalisation. Souvent très minérales (25 % pour les plus végétalisées et 3 % pour la moins végétalisée), elles contribuent à l'augmentation de la chaleur en ville et à l'inconfort des enfants et des usagers de l'école pendant les mois d'été. C'est pourquoi la Ville de Chambéry a

entamé dès cet été la rénovation des maternelles Pasteur et Bellevue, des élémentaires du Biollay, de Chambéry-le-vieux, Chantemerle, Pasteur et du Pré de l'Âne. Quatre quartiers sont concernés par ces aménagements qui toucheront 34 classes et 664 enfants. En 2022, le programme se poursuivra sur 5 écoles et concernera 41 classes et 807 enfants, soit au total plus d'un hectare d'îlots de fraîcheur supplémentaires. Ces rénovations visent de nombreux objectifs et répondent aux ambitions que porte la municipalité en matière de réussite éducative et de transition écologique : apport d'ombre et de fraîcheur, aménagement d'espaces

répondant à différentes fonctions telles que se reposer, discuter, courir, jouer, s'initier au cycle de l'eau et des saisons, concrétisation d'une ville plus inclusive pour les enfants, en répartissant

mieux l'espace entre les différents jeux de cour. Le programme couvre le remplacement de zones de bitume par des zones de nature et la plantation d'arbres qui amèneront de la fraîcheur, propice à la concentration des enfants, jusque dans les bâtiments scolaires. Ces nouveaux espaces permettront aux enseignants de disposer d'espaces d'apprentissages et d'échanges

en extérieur, assortis d'équipements permettant des apprentissages ludiques et concrets sur des thèmes comme le jardinage, la biodiversité ou encore le cycle de l'eau ou des saisons. « Au-delà de l'amélioration des conditions d'accueil, les cours deviendront



11

ÉCOLES
VÉGÉTALISÉES
D'ICI FIN 2022



www.chambery.fr

Twitter : @VilledeChambery

Facebook : @VilledeChambery

Instagram : @chamberyofficiel

YouTube : Chambery Officiel

des supports pédagogiques, les enfants pourront apprendre en expérimentant à l'extérieur et à terme ils deviendront des acteurs responsables de l'entretien et de l'aménagement de leurs cours », note Jimmy Bâabâa, adjoint au maire chargé de la transition écologique. Au total, 3 millions € ont été budgétés pour la rénovation des cours d'écoles chambériennes. Au delà des travaux de végétalisation, pendant les vacances d'été, les agents municipaux se sont une nouvelle fois mobilisés et ont entrepris des travaux de rafraîchissement et de rénovation des espaces pour améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des enfants et dont les parents trouveront tout au long de l'année le détail sur les panneaux d'affichage de chaque école.

RESTRUCTURATION DES GROUPES SCOLAIRES VERT-BOIS ET BELLEVUE

Sur les Hauts-de-Chambéry, la démolition de l'actuel groupe scolaire Vert-Bois est imminente. Le nouveau bâtiment conçu pour répondre davantage aux besoins des enfants, des familles et des enseignants, présentera une dominante bois et zinc et s'ouvrira harmonieusement vers son environnement immédiat. Pendant la construction de l'école, les enfants seront accueillis sur site dans des

locaux provisoires. La maison de l'enfance « La feuille de Chou » continue d'animer la vie extrascolaire depuis la salle Paul Batail (lire aussi page 37). Les travaux, prévus jusqu'au printemps 2024, feront l'objet d'une communication régulière et une attention sera portée à la réduction des nuisances liées au chantier. En centre-ville, le déménagement de la maison de l'enfance La Gaminère, dans ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée des immeubles réhabilités dans le cadre du Projet de renouvellement urbain, a permis de libérer des espaces au bénéfice du groupe scolaire Bellevue. Finalisés pour cette rentrée 2021, les travaux d'extension et de restructuration permettent de conforter l'établissement avec notamment la sécurisation des accès, l'agrandissement du réfectoire, la création d'un escalier et la création d'un niveau dédié aux classes de maternelle.



www.chambery.fr

La Ville investit aussi dans l'éducation artistique et culturelle des enfants dans les écoles

Pour en savoir plus : p26



➔ LA PAROLE À...

Lydie Matéo, adjointe Petite enfance, Enfance et éducation

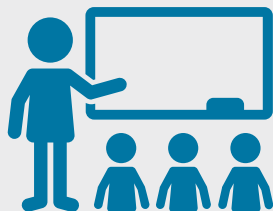
“ En une année, nous concrétisons déjà la priorité que donnera ce mandat aux enfants et à leur éducation. Les rénovations et végétalisations des cours d'écoles cette année et l'année prochaine prennent leur place dans la transition que nous voulons à Chambéry. La reconstruction de l'école Vert-Bois est un premier projet d'envergure qui ouvre à ce que doit être l'école de demain. En lien avec les Etats Généraux de la Démocratie Locale, nous souhaitons que la participation citoyenne soit plus importante sur les sujets d'éducation, et notamment en prenant davantage en compte le point de vue des enfants. ”



Le projet éducatif territorial

Parce que la vie d'un écolier se passe aussi en dehors des heures de classe, la Ville de Chambéry coordonne le Projet éducatif territorial (Pedt). L'objectif de cet outil est de structurer l'offre périscolaire (lors des jours de classes) et extrascolaire (le mercredi et les vacances), d'identifier les besoins et les ressources du territoire et des populations et de définir les priorités communes en matière d'éducation et de coéducation. Signé pour 3 ans, le Pedt vise à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. Il favorise notamment l'égal accès des enfants aux pratiques et activités culturelles et sportives. Il structure un engagement partenarial important avec la CAF (caisse d'allocation familiale) et donne droit à des subventions de l'Etat dans le cadre du « Plan mercredi ». A Chambéry, il a été rédigé pour la 1^{ère} fois en 2016 pour les enfants de 3 à 11 ans puis élargi en 2020 à la tranche 0-25 ans. Afin d'actualiser son dispositif, la Ville a invité toutes les familles à remplir un questionnaire afin de connaître leurs besoins pour accompagner leurs enfants au quotidien (fréquentation des services périscolaires et extrascolaires) ou encore leurs attentes concernant l'offre culturelle et sportive (fréquentation des structures existantes, participation à des animations ou événements). Au 9 juillet, ce sont près de 500 questionnaires qui ont été retournés à la Ville, permettant ainsi de mieux connaître les attentes des familles et d'y apporter une réponse adaptée. L'analyse des résultats de cette enquête fera notamment l'objet d'un temps de rencontre avec les partenaires de la communauté éducative afin d'échanger sur les démarches à venir.

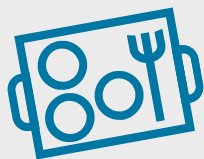
LA RENTRÉE EN CHIFFRES



1750 2820

ENFANTS
POUR 19 ÉCOLES
MATERNELLES

ENFANTS
POUR 17 ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES



7800

REPAS
SERVIS CHAQUE SEMAINE



3000

ENFANTS INSCRITS
DANS LES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES

305

AGENTS MUNICIPAUX
ANIMATEURS, ATSEM,
AGENTS D'ENTRETIEN
ET DE SERVICES,
COORDONNATEURS DE
GROUPES SCOLAIRES
ET SERVICES
ADMINISTRATIFS

MODE DE PAIEMENT DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Pour la rentrée 2021, la Direction de l'Éducation et de l'Enfance a intégré deux nouveaux modes de paiement des accueils périscolaires (accueil du matin, accueils méridiens, restauration scolaire et accueils du soir) :

- Paiement par carte bancaire auprès de la régie : auparavant disponible en ligne, le paiement par carte bancaire sera maintenant possible directement au Carré Curial.
- Paiement par CESU (Chèque emploi service universel) : régulièrement demandé par les familles, ce mode de paiement leur permet de bénéficier d'une participation de leur employeur aux frais de garde de leurs enfants.



SECTORISATION

De nouveaux bâtiments ont été construits dans le quartier du Grand Verger, donnant naissance à de nouvelles rues (rues du colonel Arnaud Beltrame, François et Henri Lansard, Marguerite Sevez, Amiral Gérard Daille, Charles et Jo Dancet et l'avenue Claude et Philomène Folliet) qu'il convient de rattacher à un établissement scolaire. Ces rues ont été rattachées aux écoles maternelle et élémentaire du Stade dans la limite des places disponibles. Les effectifs de cette école feront l'objet d'un suivi particulier en lien avec les services de l'éducation nationale.



www.chambery.fr

ZOOM SUR UN PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL PÉRISCOLAIRE

De belles idées continuent d'émerger de l'imagination des équipes périscolaires des écoles chambériennes. C'est ainsi qu'encadrés par les équipes d'animation de Jacques Prévert (maternelle et élémentaire), les enfants inscrits aux services périscolaires ont confectionné des présents avec différents matériels mis à leur disposition (papier, feutrine, boîte à œufs etc.) afin de les remettre aux résidents de l'Ehpad des Charmilles. Fin juin, 80 résidents ont reçu une création enfantine accompagnée d'une carte personnalisée avec leur prénom et le numéro de leur chambre. Cette délicate attention a autant suscité un élan enthousiaste des enfants que réchauffé le cœur de nos aînés.



www.chambery.fr

Twitter : @VilledeChambery

Facebook : @VilledeChambery

Instagram : @chamberyofficiel

Youtube : Chambery Officiel

VIE ETUDIANTE

La Ville de Chambéry accueille ses 13 000 étudiant-es

C'est la tradition ! A chaque rentrée, Chambéry accueille ses nouveaux étudiants. Cette année la soirée d'accueil de la Ville aura lieu le 15 septembre, place de la Brigade de Savoie. Destinée à tous les étudiants, cette soirée festive sera précédée par une présentation de la trentaine d'associations étudiantes du territoire. Ce sera l'occasion pour les nouveaux étudiants de recevoir de la part de la Ville les 3 000 exemplaires de la nouvelle édition de la « Welcome Box* », un coffret inédit qui offre aux étudiants 25 services et produits



Les étudiants chambériens découvrent leur « Welcome box* » (rentrée 2018).

gratuits dans les structures partenaires, de la patinoire à l'espace Malraux. Le guide de l'événementiel à destination de toutes les associations étudiantes sera également dévoilé et distribué à cette occasion. Enfin, une tournée d'informations Kestudi dans les lycées et universités à la rentrée, fera la promotion des services étudiants proposés par la Ville. Par ailleurs, le Campus Day de l'Université Savoie

Mont Blanc devient le Campus Dé. Du 6 septembre au 15 octobre, l'université organise sur ses campus plus de 100 événements d'accueil à destinations des nouveaux étudiants.

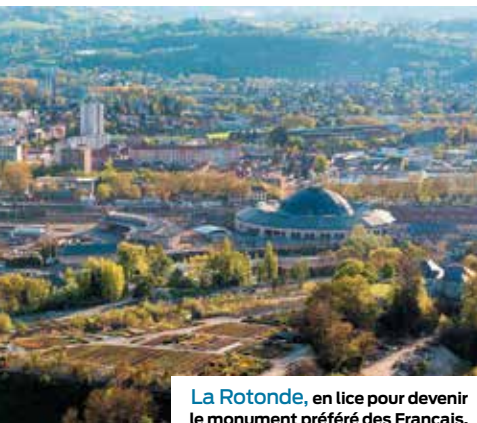
* coffret de bienvenue



www.chambery.fr

PATRIMOINE

La Rotonde ferroviaire de Chambéry parmi les monuments préférés des Français-es



La Rotonde, en lice pour devenir le monument préféré des Français.

Entre le site du Corbusier à Firminy, le château de Menthon-Saint Bernard et la Rotonde ferroviaire de Chambéry, c'est la troisième qui est désormais en lice pour représenter la région Auvergne-Rhône Alpes dans le cadre de l'émission « Le monument préféré des Français ». A l'issue d'un premier vote des Français au printemps, la rotonde ferroviaire a remporté le nombre de suffrages le plus important et a été de nouveau en compétition face aux 14 finalistes des autres régions en juillet, à l'occasion d'une deuxième phase de vote. Les résultats seront annoncés dans l'émission

éponyme, présentée par Stéphane Bern à l'occasion des Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre. La Rotonde ferroviaire, inspirée des techniques de Gustave Eiffel, a été construite entre 1906 et 1910 et classée monument historique en 1984. C'est la plus grande du genre avec ses 110 m de diamètre, ses 34 m de hauteur et son impressionnante charpente métallique articulée. Épargnée par les bombardements des Alliés pendant la seconde guerre mondiale et sauvegardée par des cheminots passionnés, elle sert encore aujourd'hui à l'entretien des locomotives circulant dans la région.

RELATIONS INTERNATIONALES



Rapprocher les Chambérien·nes de l'Europe

Il y a 48 en France : les Centres Europe Direct, labellisés par la Commission Européenne, offrent un service d'information gratuit aux citoyens pour les conseiller, répondre à

leurs questions sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions ainsi que ses financements. Dans le cadre du renouvellement du label Europe Direct, la Ville de Grenoble a souhaité donner

une dimension territoriale plus large à cet engagement en s'associant avec deux autres communes, également chefs-lieux de département : Chambéry et Annecy. Fortes de leurs collaborations et de leurs connexions existantes dans le cadre du sillon alpin, les villes partenaires souhaitent travailler ensemble sur la vocation européenne de leur territoire à travers ce label. L'antenne Europe Direct de Chambéry, intégrée dans les locaux de la Dynamo à Chambéry-le-Haut, proposera des services d'information ouvert au public, d'animations et événements autour de l'Union européenne et d'accompagnement des acteurs locaux dans leur recherche de financements européens.



L'antenne Europe Direct de Chambéry intégrée dans les locaux de la Dynamo (Hauts-de-Chambéry).



www.chambery.fr

STATIONNEMENT

Remplacement des bornes d'accès aux aires piétonnes

Viellissantes et sujettes à des pannes entraînant des coûts élevés de maintenance, les bornes d'accès aux aires piétonnes, qui permettent aux riverains d'accéder à leur place de stationnement via des badges dédiés, vont être remplacées par des bornes à lecture de plaque d'immatriculation. La Ville a terminé une deuxième phase de travaux en juillet et les bornes seront toutes renouvelées en octobre. Les 18 bornes ne sont pas remplacées simultanément, pour permettre le

passage des riverains en diminuant la gêne occasionnée. Ces derniers ont été invités à faire enregistrer leur plaque d'immatriculation pour continuer à pouvoir accéder à l'aire piétonne. Des dysfonctionnements ont été signalés au cours de l'été. La Ville a saisi l'entreprise prestataire afin qu'elle effectue au plus vite les interventions nécessaires.

De nouvelles bornes d'accès aux aires piétonnes de la ville sont en cours d'installation.



MOBILITÉS

La Ville sur la 1^{ère} marche du podium du challenge mobilité

Le 22 septembre 2020 s'est déroulé le challenge « Au travail, j'y vais autrement, pour un jour ou tous les jours », un événement à destination des employeurs et salariés d'Auvergne-Rhône-Alpes visant à promouvoir les modes de déplacements actifs et partagés et à faire évoluer les usages pour les trajets domicile-travail. Pour la huitième fois, les agents de la Ville et du CCAS de Chambéry ont tenté de relever le défi du challenge mobilité, avec un taux de participation de 52 %. En se rendant au travail en modes doux ou partagés (marche, trottinette, vélo, bus, train, covoiturage...), les agents participants ont parcouru 5 156,5 kilomètres entre leur domicile et leur travail, ce qui correspond à un aller simple pour le Pôle Nord ! Une motivation qui a conduit courant mai la Ville de Chambéry et son CCAS sur la première marche du podium dans la catégorie des employeurs de plus de 100 salariés au niveau départemental et 11^{ème} au niveau régional. Les agents seront invités à participer à nouveau au challenge mobilité dans le cadre de la semaine de la mobilité se tiendra du 15 au 22 septembre. Cet événement invite le grand public à tester les mobilités alternatives grâce à différentes actions et animations organisées par les collectivités impliquées.



La Ville de Chambéry récompensée pour son action en faveur de la promotion des modes de déplacement actifs.

Conseils municipaux

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX



- ➔ **DU 25 MAI 2021** Engagement dans la démarche de labellisation Cit'ergie - Espace sans tabac devant les écoles chambériennes (*lire aussi page 21*) - Déploiement de la médiation sociale nocturne (*lire aussi page 35*) - Mise à jour de l'atlas de la biodiversité communale (*lire aussi page 23*).
- ➔ **DU 5 JUILLET 2021** Participation au programme de la banque des territoires et de l'association cités remarquables de France « 20 projets pour 2020 » sur la restauration performante du bâti ancien - Adhésion au dispositif Pass culture - Participation à la démarche territoires d'engagement - Convention cadre de partenariat pour les actions de culture scientifique entre l'Université Savoie-Mont-Blanc et les CCSTI - Tarifs 2021-2022 des salles et équipements municipaux - Vœu relatif à l'extension du bénéfice de la revalorisation salariale des agents des EHPAD aux services d'aide et de soins à domicile - Vœu relatif à l'amélioration de la vie démocratique et des conditions d'organisation des élections.

Toutes les séances des conseils municipaux sont retransmises en direct sur www.chambery.fr
Archivées un an, elles peuvent être visionnées à tout moment durant cette période. Les séances du conseil municipal sont sous-titrées a posteriori pour une meilleure accessibilité (sous-titrage activable depuis Youtube). La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 20 septembre. Cette date est susceptible d'être modifiée.

Une semaine du développement durable au CCAS

Du 21 au 25 juin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chambéry a organisé la semaine du développement durable. L'objectif ? Travailler avec l'ensemble des collaborateurs sur le développement durable avec la mise en place d'actions ponctuelles et la définition de réponses concrètes aux problématiques collectivement soulignées. Malgré le contexte, des actions fortes ont pu être menées. Au sein du service aide à domicile, les agents ont travaillé sur une fiche remise aux usagers, visant à promouvoir les produits naturels (savon noir, bicarbonate, vinaigre blanc, citron). Aux Epinettes se sont déroulées des animations sur la question du tri des déchets, un atelier réparation de vélo et le nettoyage des abords de la résidence. A la résidence Ma Joie, plusieurs ateliers ont également été mis en place : papiers recyclés, produits ménagers, jardins suspendus, diffusion aux résidents de documentaires sur l'avenir de l'agriculture et le recyclage des déchets. La Maison relais Calypso a travaillé sur la question des déchets avec les résidents, avec la refonte des règles de collecte en interne et la mise en place de composteurs.



www.chambery.fr



CENTRE-VILLE

Le programme « Action cœur de ville » prolongé jusqu'en 2026

En juillet dernier, le Premier ministre a annoncé le prolongement du programme « Action cœur de ville ». Initialement prévu jusqu'en 2022, il se poursuivra jusqu'à 2026. Ce dispositif lancé en 2018 vise à revitaliser les villes dites « moyennes », dont Chambéry fait partie, avec 221 autres villes en France. La Ville a lancé diverses actions structurantes en matière d'habitat telles que L'OPAH RU, l'opération de restauration immobilière (*lire aussi page 22*) et l'accompagnement spécifiques des copropriétés. Il en est de même sur le volet commercial, où de nombreuses actions ont été mises en œuvre parmi lesquelles l'acquisition de cellules commerciales dans le cœur de ville, la mise en place d'une boutique à l'essai et d'une boutique éphémère rue d'Italie, l'installation de food trucks boulevard de la Colonne, la pérennisation du marché mensuel des créateurs et l'expérimentation d'une nouvelle signalétique. Par ailleurs, le dispositif a accompagné financièrement la végétalisation des cours d'écoles situées dans le périmètre. Cette prolongation du dispositif permettra à la Ville d'augmenter la portée de ses actions et d'en proposer de nouvelles, notamment à destination des commerçants.

INFOS PRATIQUES

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE GAZ NATUREL

Encadré par la loi Energie-climat 2019, les tarifs réglementés du gaz prendront fin le 30 juin 2023 pour les particuliers. Ces tarifs réglementés sont des contrats de fourniture du gaz fixés une fois par an par l'Etat et commercialisés par les fournisseurs historiques. Avec la fin des tarifs réglementés de vente du gaz, les consommateurs qui en bénéficient doivent choisir une nouvelle offre avant le 30 juin 2023. Les titulaires concernés recevront plusieurs courriers d'information les invitant à souscrire un contrat en offre de marché auprès du fournisseur de leur choix, simplement, sans résiliation et sans frais. Pour aider les bénéficiaires, les pouvoirs publics ont mis en place un comparateur indépendant et gratuit :

www.comparateur.energie-info.fr

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS

Le CCAS de Chambéry propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes de 60 ans et plus et les personnes en situation de handicap résidant sur Chambéry et Jacob-Bellecombette. La livraison est assurée tous les matins du lundi au vendredi, les repas du week-end étant livrés le vendredi. Cinq formules sont proposées avec des tarifs allant de 7,20 € à 12,40 € hors frais de livraison (2,30 € par livraison).

www.chambery.fr/livraison-repas-ccas
Tél. : 04 79 60 23 87

LE MAGAZINE DE LA VILLE ACCESSIBLE EN BRAILLE DANS LES BIBLIOTHÈQUES

Le magazine municipal est accessible en braille intégral auprès de toutes les personnes le désirant par simple demande. C'est l'association Valentin Haüy qui réalise la traduction et se charge d'envoyer le lien aux abonnés. Par ailleurs, des exemplaires sont imprimés et consultables physiquement dans la bibliothèque Georges Brassens et la médiathèque Jean-Jacques Rousseau.
communication@grand-chambery.fr



Ludovic Lefèvre

**L'AUTEUR COMPOSITEUR ET INTERPRÈTE CHAMBÉRIEN
SORT 5 MORCEAUX EMPREINTS DE POÉSIE**



Ludovic Lefèvre est auteur, compositeur et interprète. L'artiste chambérien a sorti son premier EP le 19 avril, après un premier single paru en 2015. Passionné de chant depuis son adolescence, puisant son inspiration auprès de chanteurs et compositeurs français tels que Jean-Jacques Goldman et de comédies musicales telles que Starmania, Ludovic Lefèvre compose et chante ses chansons. A découvrir dans cet EP : cinq morceaux, principalement sur la thématique de l'amour, arrangés par Damien Hervé, multi-instrumentiste et bassiste entre autres de Murray Head. Entre pop et chanson française, ces cinq titres accrocheurs sont faits de mélodies séduisantes et de rythmes variés, dans lesquels sonnent des mots simples et poétiques. A découvrir également, le clip « J'y crois encore », premier extrait de cette production, qui suit les parcours d'Alice, danseuse en fauteuil roulant, et de Souleymane, migrant sans-papier.



<https://lnk.to/ludoviclefevre-EP>
Facebook : @ludoviclefevreofficiel

Gestion de l'eau : une ville plus perméable pour préserver une ressource précieuse

Le projet « Eau et participation citoyenne », soutenu par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, va permettre de rendre la ville plus perméable grâce à une gestion équilibrée de la ressource en eau et donc plus résiliente aux effets du changement climatique.

« Historiquement, on a traité les eaux pluviales par ce qu'on appelle le tout-tuyau, c'est-à-dire qu'on envoie les eaux pluviales par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration. Aujourd'hui la tendance est d'infiltrer l'eau là où elle tombe. Cela a de nombreux avantages : lutter contre les inondations, éviter le coût d'entretien des réseaux, avoir des sols plus frais en été, limiter le coût de traitement des eaux pluviales... Bref, une gestion plus vertueuse de la ressource eau », explique Jimmy Bâabâa, adjoint au maire chargé de la transition écologique. Le projet « Eau et participation citoyenne », soutenu par l'agence de l'eau à hauteur de 70 % sur un budget de 120 000 €, va permettre à la Ville de Chambéry de déployer un ambitieux programme de

ville perméable. Ce dernier se déclinera en trois axes : un temps de diagnostic de la gestion des eaux pluviales à Chambéry, une période d'information et de concertation des habitants sur l'enjeu de la présence de l'eau dans la ville et l'impact de l'urbanisme et enfin une phase d'action avec l'identification participative des zones stratégiques à décroûter et à végétaliser, dans la continuité de la désimperméabilisation des cours d'école (lire aussi page 9). Cette végétalisation, outre l'amélioration du drainage des eaux de pluie permettra de préserver la biodiversité en ville, lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie des habitants. Mené en coopération avec Grand Chambéry et le CISALB (Syndicat des eaux du Bourget), ce projet se déroulera pendant un an jusqu'à l'automne 2022 et devrait permettre de traiter en premier lieu les zones les plus critiques, comme certaines places très minérales, qui constituent de véritables îlots de chaleur en plein été. Un plan d'action pour rendre la ville plus perméable et qui sera décliné pendant tout le mandat, sera élaboré à l'issue de ce programme. Dès cet été, une douzaine de capteurs de température installés sur des sites stratégiques, ont permis de démarrer la phase de diagnostic : les données sont en cours d'analyse par des étudiants de l'école Simplon pour déterminer les îlots de chaleur les plus problématiques et démontrer les effets de la végétalisation.



Aménagement végétal conçu par le service des espaces verts, place du Forum.



L'effacement diffus permet de réaliser des économies de 5 à 8 % sur sa facture de chauffage.

Chauffage électrique : faire des économies grâce à l'effacement diffus

Grand Chambéry a signé en mars une convention de soutien avec Voltalis pour favoriser le développement de l'effacement diffus auprès des ménages se chauffant à l'électricité. Via l'installation gratuite d'un boîtier et d'une application mobile permettant de suivre sa consommation et de programmer le fonctionnement de son chauffage électrique, ce nouveau mode de régulation contribue à réduire les déséquilibres du réseau électrique. Pour cela, la consommation des radiateurs et ballons d'eau chaude peut être réduite sur de très courtes durées aux moments où le réseau est très sollicité, tout en préservant le confort des habitants. Agrégées simultanément sur des milliers de logements, ces réductions de consommation permettent de maîtriser les pics de demande d'énergie et évitent le recours à des unités de production thermiques émettrices de CO₂.

Plus d'infos : 04 56 60 87 47 - grandchambery@voltalis.com

Le travail se poursuit autour du projet Centre-Nord

Le projet Centre Nord consiste à modifier le plan de circulation du secteur centre nord de Chambéry pour améliorer l'accessibilité de cette zone en forte mutation.

Les travaux de finalisation du projet initial Centre Nord, porté par la Ville, l'agglomération et le Conseil Départemental, nécessitent l'abattage d'une quarantaine de platanes. Le 9 juin a eu lieu au Manège une réunion publique de présentation des travaux d'aménagement de l'avenue de la Boisse prévus dans ce cadre. « *L'objectif était de présenter le contexte des travaux, le projet et son avancement, suspendu par la municipalité pour prendre le temps de l'analyse, favoriser l'expression des citoyens et usagers sur leurs attentes et leurs besoins et partager le calendrier prévisionnel de recherche de solution*

alternative », décrit Isabelle Dunod, adjointe au maire chargée de la mobilité durable.

Les contributions, propositions, expertises d'usage ou points d'alerte des citoyens, usagers, associations ont été recueillis en séance et pendant les semaines suivantes pour compléter l'expression des participants à cette réunion, sur les objectifs auxquels doit répondre la recherche de solution alternative qui va être engagée.

Une deuxième réunion de concertation publique sera organisée en fin d'année, sur la base des alternatives qui ressortent des



Le projet de travaux de finalisation du projet Centre Nord a été soumis aux habitants.

études de faisabilité, nourries également par les différentes contributions reçues, et analysées de façon multicritères. La décision devra être prise collectivement avec les partenaires cofinanceurs, d'ici la fin de l'année 2021, pour une mise en œuvre courant 2022. Par ailleurs, une expertise indépendante de l'état sanitaire des arbres a été effectuée et a conduit début juillet à l'abattage de 3 arbres identifiés comme dangereux.

De l'espace libéré pour les piétons et cycles entre la place Caffé et la place Monge



La contre-allée de l'Avenue de Lyon sera aménagée de façon sécurisée pour les cycles et piétons.

La section de route comprise entre la place Caffé et la place Monge constitue un maillon manquant identifié au schéma directeur cyclable du PLUI HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements). Dans ce secteur, la Ville porte le projet de création d'un mail piétons et cycles pour répondre rapidement à cette lacune. Les objectifs ? Créer une liaison cyclable provisoire de qualité et sécurisée entre la place Caffé et la rue de la République, donner plus de place aux vélos et aux piétons dans un environnement actuellement très routier. Ces aménagements se feront dans l'attente d'un projet global de réaménagement à étudier.

L'aménagement provisoire vise à dédier l'avenue de Lyon à la circulation motorisée et au stationnement, la contre-allée et le passage Charléty seront ainsi consacrés aux circulations des modes actifs, piétons et vélos. Une réunion de concertation a eu lieu sur site le 28 juin et a permis d'entendre les points de vue de différents acteurs. La question des livraisons des cafés restaurants a été évoquée et sera donc prise en compte. L'objectif est de concrétiser de façon provisoire cet aménagement dans le courant de l'automne 2021.

La Saynète de la concertation sur le thème de la culture, au Parc du Verney.



Etats Généraux de la Démocratie Locale : des solutions innovantes de participation citoyenne

Expérimenter de nouveaux formats de participation : tel était l'objectif de la journée organisée par la Ville le 20 juillet dans le cadre des Etats Généraux de la Démocratie Locale.

Au printemps, une première phase d'enquête sur la démocratie locale a fait ressortir 5 problématiques clés lors des concertations : bien définir les objectifs, aller vers les habitants, travailler avec les socio-professionnels, clarifier les rôles et communiquer sur les résultats. Des équipes d'agents de la Ville, d'élus et d'habitants ont proposé différentes solutions pour y répondre. Le 20 juillet, elles les ont testées en conditions réelles auprès des Chambériens, et ce dans toute la ville. Ces rencontres conviviales ont créé un dialogue constructif sur les manières d'échanger entre la Ville et ses habitants auxquels ont participé plus de 250 personnes.

CINQ OUTILS TESTÉS DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS

Une équipe embarquée sur un vélo triporteur est allée à la rencontre des habitants, jusqu'à la piscine du Stade,

pour évoquer les Conseils de Quartier Citoyens. Un jeu a été testé à Chambéry-le-Haut autour du dialogue entre la Ville et les jeunes. Dans le centre-ville, une balade a été proposée aux participants de la semaine de la nature en ville pour imaginer ensemble la façon dont on peut restituer aux citoyens le bilan d'une concertation. Dans le parc du Verney, un jeu de rôle a permis de débattre de la répartition des rôles entre élus, habitants et agents pendant une concertation. Enfin, au Biollay, une frise du temps était proposée pour mieux expliquer la temporalité des projets. A l'automne, les Chambériens seront conviés à un temps de bilan des concertations et des expérimentations menées dans le cadre des Etats généraux.



www.chambery.fr

Conseils de quartier citoyens : déjà 500 Chambérien-nes mobilisé-es pour la démocratie locale

La remobilisation des conseils de quartier citoyens est l'un des actes forts qui doit contribuer au renouveau de la démocratie locale à Chambéry sur le temps long. Lancé en début d'année sur le site de la Ville et dans les mairies de quartiers, l'appel à inscriptions, toujours en cours, soutenu par le travail de deux jeunes en service civique qui sont allées à la rencontre des habitants de tous les quartiers, a déjà permis de mobiliser 500 habitants. Ils se sont portés volontaires pour participer aux futurs conseils de quartier citoyens, dont le fonctionnement sera pensé pour être plus souple et adapté aux contraintes actuelles que par le passé. L'idée est que chacun y trouve sa place, de façon pérenne ou momentanée, en fonction des sujets qui le concernent ou l'intéressent. La Ville, qui va proposer un temps de réunion physique à chaque conseil de quartier citoyen à l'automne pour préparer leur mise en œuvre, souhaite ainsi favoriser un fonctionnement par thématiques ou projets et travailler en concertation avec chaque quartier pour établir leurs modalités de fonctionnement. Cette réunion, qui sera ouverte à tous, sera également l'occasion de partager les enseignements issus des Etats généraux de la Démocratie Locale (*lire ci-contre*).



<https://simplici.chambery.fr/>

Consommer local : un jour, un marché

Il y a toujours un marché où trouver des produits frais et locaux à Chambéry ! La Ville est en effet très bien dotée en termes de marchés alimentaires, couverts et de plein vent. Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets, tous les jours. Le plus connu, le marché des Halles, est ouvert le matin du mardi au samedi et abrite les étals de 29 commerçants sur 1 200 m². Le mardi et le samedi, les Halles s'étendent et le marché extérieur fait le plein, entre la place de Genève, les rues De Maistre et Favre. Pour les produits bio, c'est le jeudi après-midi, place du Palais de Justice, qu'une quinzaine de producteurs locaux proposent leurs savoureuses productions, de la fourche à la fourchette. A Chambéry-le-Haut, c'est rue du Pré de l'Âne le jeudi et avenue d'Annecy le dimanche que les habitants retrouvent leurs commerçants. Au Biollay, afin de répondre aux attentes des habitants, le marché a été décalé au vendredi et accueille désormais de nombreux étaliers. L'association « M ton marché » y a proposé en juin une animation gratuite avec jeu concours, distribution de fiches recettes et jeu pour les enfants sur les fruits de saison.



Animation commerciale par
« M ton marché » au marché du Biollay.



www.chambery.fr

DES NOUVELLES DES COMMERCES



LA CITADELLE
Alexandre Angsar

Déjà connu des fans de jeux de société et de jeux de rôles venus parfois de loin, La Citadelle est un café bar qui propose des boissons sans alcool à ces aficionados de Donjons & dragons et autres jeux de société. Un seul mot d'ordre : la convivialité et le partage dans une grande salle de 95m² sur deux niveaux.

74, rue Vieille Monnaie



FRIPWEAR
Morgane Vigier

Du baume au cœur pour le portefeuille sans concession sur le style ! Fripwear récupère les vêtements (sur rendez-vous), chaussures et accessoires, femme et homme, qui dorment au fond des placards, pour les revendre à petits prix. Pour 8€ l'article en moyenne, il est possible de refaire sa garde-robe avant de faire une pause autour d'un café, dans la pièce qui jouxte la boutique.

46, Faubourg Montmélian



FROMAGES ET BREUVAGES
Axel Rebecq

Pourquoi changer de crèmerie ? Pour trouver des fromages de qualité, de saison et des créations maison, sélectionnés par Axel, crémier-affineur, amoureux des fromages et des vins vivants. Entrer chez Fromages et breuvages c'est découvrir une boutique unique et un espace de dégustation convivial.

11, rue Jean-Pierre Veyrat



SUDOCOUD
Solène Guibert

Adeptes du fait maison ? Tissus, fermetures éclair, rubans... On retrouve dans cette mercerie les essentiels pour se fabriquer vêtements, sacs, pochettes et autres accessoires. A la rentrée, la mercerie proposera des ateliers couture pour enfants et adultes.

45, rue Juiverie

Des marches exploratoires pour lutter contre les discriminations dans l'espace public

L'espace public est-il source de discriminations faites aux femmes ? Afin de mettre le doigt sur les espaces les plus problématiques à Chambéry, la Ville proposera à l'automne des marches exploratoires.

En juin, élus et agents municipaux sont allés à la rencontre des habitantes et des habitants pour échanger sur leurs perceptions des discriminations dans les rues de Chambéry. Il apparaît que le terme discrimination est assez peu utilisé par les personnes interrogées, qui en connaissent cependant les enjeux sous-jacents. Ces échanges ont souligné le besoin d'un espace de parole pour partager des expériences et être sensibilisé à ces questions.

UNE PREMIÈRE OBSERVATION SUIVIE D'UNE DÉMARCHE ACTION

Ces premières rencontres de terrain se poursuivront dans quelques semaines

par des marches exploratoires de jour et de nuit dans différents quartiers de la ville, afin d'identifier les lieux où les femmes se sentent le moins en sécurité ou rencontrent des difficultés d'usage. « Il s'agit d'une démarche de recherche-action participative qui permet de mieux comprendre le vécu des femmes et de savoir ce qui peut être réglé de façon immédiate, mais aussi de jouer sur leur capacité d'agir pour s'approprier l'espace public », souligne Sophie Bourgade, adjointe au maire chargée de la Ville inclusive, de la lutte contre les discriminations et de l'égal accès au service public. Ces marches permettront d'imaginer une construction commune de l'espace public, avec la Ville, pour



La Ville est allée à la rencontre des Chambérien·nes pour échanger sur leur vision des discriminations.

une réappropriation de ces espaces par les femmes. L'objectif : permettre aux femmes de s'approprier tous les espaces publics et de s'y sentir en sécurité.



www.chambery.fr



Une rampe d'accès a été installée à la Maison des Associations.

La mise en accessibilité des bâtiments publics avance à bon rythme

A Chambéry, 189 établissements publics sont concernés par l'agenda d'accessibilité programmé de la Ville établi sur 9 ans, qui court jusqu'en 2024. La mise en accessibilité progresse bien puisque, à mi-parcours, 67 bâtiments ont été mis entièrement aux normes et 11 sont en cours de mise en accessibilité (par exemple remplacement d'un ascenseur et mise en place d'une rampe d'accès pour les fauteuils à l'arrière du bâtiment

de la Maison des Associations). Au-delà des bâtiments concernés par cet agenda, l'espace public est également concerné. Dans les dernières réalisations figurent la création d'un cheminement piéton et d'une place PMR sur la pelouse du Mâconnais, la création d'un plateau et d'une continuité piétonne quai de Verdun, la mise en place d'un ascenseur extérieur à l'école élémentaire Simone Veil...

Un air plus sain aux abords des écoles avec les espaces sans tabac



Deux écoles chambériennes se sont portées volontaires pour expérimenter les premiers espaces sans tabac, dès la rentrée.

En 2019, la Ville de Chambéry était lauréate de la MILDECA (mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). Cette mission permet à la collectivité d'élaborer un plan communal de lutte contre les conduites à risques, dont le tabac fait partie. Le tabac est en effet responsable de la mort prématurée d'environ 75 000 personnes par an en France et vecteur de pathologies respiratoires graves. Une expérimentation est donc lancée à la rentrée pour instaurer des espaces sans tabac devant les écoles du Pré-de-l'Âne et Waldeck-Rousseau. Pédagogique et citoyenne, cette initiative mise sur le bon sens des parents, enseignants

et personnels accompagnants qui ne pourront plus fumer ou vapoter autour d'un périmètre proche des écoles, bordé par une signalétique dédiée. La Ville sera accompagnée dans le déploiement de cet arrêté municipal par la Ligue nationale contre le cancer. Les résultats attendus : une « débanalisation » du geste de fumer, éviter l'entrée des jeunes dans le tabagisme, favoriser l'arrêt du tabac, un air moins pollué et une diminution de la pollution de l'espace public générée par les mégots de cigarettes. Un premier bilan sera effectué après le premier trimestre d'expérimentation, qui pourra être déployée près de toutes les écoles chambériennes.



L'école Waldeck-Rousseau sera l'une des premières écoles à expérimenter un espace sans tabac.



Un nouvel espace à Chambéry-le-Haut dédié aux familles et à l'accès aux droits.

Un pôle familles et accès aux droits créé à Chambéry-le-Haut

Dans le cadre de la revitalisation du nord des Combes, de nouveaux espaces publics vont être aménagés place Demangeat afin de répondre à une demande croissante des habitants. Un pôle famille sera créé, regroupant la ludothèque, et un espace de parentalité dédié à la mise en place de projets d'accompagnement à la parentalité. Un espace « zen » (inspiré des espaces Snoezelen) va être équipé pour accueillir les enfants avec des difficultés cognitives ou des personnes malades d'Alzheimer, par exemple. L'idée de ce lieu de 700 m² au total est d'être un espace ouvert et perméable dans son organisation fonctionnelle, de façon à pouvoir mutualiser des usages différents. Il communique entre autres avec une tisanderie ou des salles de réunion réservées aux associations d'anciens du quartier. Il sera complété par un pôle d'accès aux droits, doté d'équipements informatiques et des agents d'accueil seront en mesure d'aider le public rencontrant des problématiques administratives. L'ensemble sera livré mi-2023.

Promouvoir l'accès social à la propriété par un dispositif innovant



L'organisme foncier solidaire permet de faciliter l'accès à la propriété.

À Chambéry, les prix de l'immobilier, et notamment du foncier, augmentent. Cela peut être un frein à l'accès à la propriété pour des ménages aux revenus moyens ou modestes. Le maire, également Président de Cristal Habitat, a souhaité que cette société publique mène une activité d'organisme foncier solidaire (OFS) pour faciliter l'accès

L'organisme foncier solidaire : c'est le nom donné à ce dispositif original permettant de dissocier le bâti du terrain, facilitant l'accès à la propriété pour un plus grand nombre de ménages.

social à la propriété sur le territoire. Le principe de l'OFS : la dissociation du bâti et du foncier. L'organisme foncier solidaire est propriétaire du terrain et les ménages propriétaires de leur appartement. Grâce à un « bail réel solidaire » (BRS) qui lui confère des droits réels, le ménage bénéficiaire est alors propriétaire des murs et locataire du foncier. Celui-ci reste propriété de l'OFS auquel le ménage paie une redevance de droits modique.

Ce dispositif sera accessible sous conditions de revenus. La vocation sociale de l'accès sera par ailleurs préservée dans le temps grâce à une clause anti-spéculative : la plus-value à la revente est encadrée, mais le bien peut être transmis à des héritiers. Cristal Habitat va ainsi pouvoir proposer des

logements à des niveaux de prix qui se distinguent clairement du marché de l'accès libre. « L'accès aidé apporte d'importantes décotes sur les prix pratiqués : on estime entre 20 et 30 % le différentiel par rapport au marché libre avec un vrai gain de pouvoir d'achat pour les classes moyennes. elle permet en plus de disposer à budget équivalent d'une pièce supplémentaire. Cela peut marcher en construction neuve, c'est l'objectif de Cristal Habitat qui, à moyen terme, pourrait produire une cinquantaine de logements par an avec cette nouvelle offre », estime Gaëtan Pauchet, adjoint au maire en charge de la politique de la ville, de la vie sociale des quartiers et du logement. Un maillon supplémentaire dans le parcours résidentiel, bénéfique à tous.

Améliorer le cadre de vie et l'habitat en centre-ville

La Ville de Chambéry et ses partenaires ont lancé une Opération de Restauration Immobilière (ORI). Cette opération d'aménagement vise à renforcer l'attractivité des logements, du patrimoine et des commerces du centre-ville, tout en améliorant les conditions de sécurité des habitants et la salubrité des immeubles. Elle vient conforter des dispositifs déjà en place tels que les aides aux façades. Les îlots Lans-Sénat et Place d'Italie/Faubourg Montmélian/Laurier, à forte valeur patrimoniale, ont été retenus pour faire l'objet d'une restauration complète. Une concertation associant étroitement les propriétaires

et leurs occupants a été mise en œuvre. Une exposition à l'Hôtel de ville, à la mairie de quartier Centre ainsi qu'au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) invitait jusqu'au 18 juin les habitants à partager leurs idées sur des registres mis à disposition dans ces lieux d'expositions. Une table ronde publique, organisée avec le Ministère du Logement et les élus des villes de Pau et du Puy-en-Velay, est venue compléter cette concertation en permettant d'échanger sur ces enjeux et de mettre en valeur des expériences réussies. Le lancement officiel de cette opération aura lieu en début d'année 2022.



L'opération de Restauration Immobilière va permettre de sécuriser et d'améliorer les conditions d'habitabilité dans le centre ancien.

Chambéry met à jour son Atlas de la biodiversité pour améliorer ses trames verte et bleue

La Ville souhaite mettre à jour son Atlas de la biodiversité pour pouvoir agir et améliorer les continuités écologiques sur le territoire.

Initié en 2012, l'Atlas de la biodiversité consiste à repérer les zones à forts enjeux pour créer les conditions de continuité écologiques des différentes espèces végétales et animales sur le territoire chambérien. Il nécessite d'être remis à jour, avec les données actuelles. « Cet atlas nous permettra de disposer de données précises sur les efforts à faire pour poser des agrafes entre les corridors écologiques de la Ville, qui manquent aujourd'hui de linéarité », expose Jimmy Bâabâa, adjoint au maire en charge de la transition écologique. Les données déjà produites par la Ville seront complétées par des inventaires de biodiversité, des investigations sur différents milieux et par la réalisation d'enquêtes participatives, en partenariat avec la LPO (Ligue de

Protection des Oiseaux) et France Nature Environnement. L'objectif est de quantifier la diminution voire l'extinction de certaines espèces sur le territoire et d'agir pour arrêter cette érosion, qui a un impact direct sur nos activités humaines (lutte contre les moustiques par exemple). La mise en place de dispositifs, tels que des passages à crapauds ou des hôtels à mésanges, la végétalisation de certains espaces minéralisés pour favoriser la circulation des espèces, l'aménagement des berges des rivières, seront autant d'actions qui permettront de compenser l'urbanisation galopante d'un territoire pourtant majeur en termes de biodiversité, lové entre deux parcs régionaux et sur des axes aquatiques structurants.



En plein cœur de ville, le parc du Verney constitue un havre de paix pour certaines espèces animales.

Respecter la propreté dans les parcs et jardins pour le confort de tou·tes



Les déjections canines doivent être ramassées dans les parcs et jardins de la ville, pour le confort de tous.

Les espaces verts sont des lieux de loisirs et de détente que chacun doit respecter pour la préservation de la biodiversité, de l'environnement, mais aussi pour le cadre agréable qu'ils apportent à tous. En effet, les incivilités ont un impact direct sur les usagers, qui peuvent être gênés, mais aussi pour les agents des espaces verts : les déchets et déjections constituent des nuisances dans la gestion et l'entretien des lieux. Les animaux sont autorisés à entrer dans les parcs et jardins mais tenus en laisse. Ils doivent être promenés dans les allées et ne doivent pas emprunter les pelouses, surfaces plantées et aires de

jeux. En dehors des 26 canisites prévus à cet effet, les déjections des animaux de compagnie ou d'assistance doivent être ramassées immédiatement par leurs accompagnants (les contrevenants s'exposent à une amende de 68€). Des distributeurs de sachets adaptés sont accessibles dans toute la ville (250 000 sacs écoulés par an). Afin de préserver la propreté des lieux, tous les usagers doivent emporter leurs déchets avec eux ou les déposer dans les poubelles prévues à cet effet, en respectant les consignes de tri lorsque cela est possible. La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous !



SEMAINE DE LA NATURE EN VILLE

Les habitantes à la découverte des secrets de la biodiversité urbaine

Un florilège d'activités : du 31 mai au 6 juin, les Chambérien·nes ont été invités à découvrir la biodiversité urbaine à l'occasion de la Semaine de la nature en ville. Déambulations, visites de jardins, ateliers : le programme a été co-construit avec de nombreux acteurs du territoire engagés pour faire grandir et connaître la nature de Chambéry auprès des petits et des plus grands. Cette semaine aura permis d'identifier des dizaines d'espaces à végétaliser au cœur de la ville : une première graine plantée pour la suite !



DÉAMBULATION AUTOUR DES ARBRES DU QUARTIER DE BISSY, animée par Laurent Juratic, ingénieur forestier à la retraite, au parc du Mas Barral.



A L'AIDE DE POCHOIRS, les participants étaient invités à identifier les zones à végétaliser, à l'occasion des 6 déambulations organisées pendant la semaine de la nature en ville.



DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ DU JARDIN PARTAGÉ DE LA LEYSSE à Joppet par l'un des jardiniers du collectif Incroyables Comestibles, François Van Der Biest.

SAMEDI 5 JUIN, petits et grands enfants ont pu échanger sur la place de l'arbre et de la nature dans la ville et s'élever en toute sécurité dans un grand platane du parc de Buisson Rond, avec l'association APICALE.



VISITE DES BASSINS RÉCEMMENT VÉGÉTALISÉS par le service des espaces verts, avec un fontainier de la ville, Sébastien Masson, à Buisson Rond, derrière le château de Boigne.



VISITE DES PREMIERS BACS POTAGERS PERCHÉS À CHAMBERY, installés par l'association PoPEx, rue du bon Pasteur, à Chambéry.



AUX CHARMETTES, la bergère Carole Plancq a présenté au public ses chèvres et moutons, ainsi que son activité d'éco-pâturage.



LES COULISSES DE LA VILLE C'EST ICI ▼

www.chambery.fr

Twitter : @VilledeChambery

Facebook : @VilledeChambery

Instagram : @chamberyofficiel

Youtube : ChamberyOfficiel

« Kézaco, art et culture dans les écoles » : 3 000 élèves chambériens vont suivre un projet d'éducation artistique et culturelle

Voir, faire et réfléchir : tel est le triptyque qui compose un projet d'éducation artistique et culturelle. L'objectif ? Favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture.

Faisant place aux émotions et reposant sur une pédagogie active, un projet d'éducation artistique et culturelle modifie en profondeur la relation des élèves aux apprentissages. Les arts et la culture permettent en effet un autre mode d'appropriation des savoirs, liant

compétences cognitives et intelligence sensible. Mené par des enseignants du premier degré, ce dispositif ne relève pas d'un enseignement spécifique mais irrigue la vie de la classe tout au long de l'année scolaire.

3 000 ÉLÈVES DANS 18 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE CHAMBÉRY

A partir de la rentrée de septembre et jusqu'en 2026, les élèves des écoles élémentaires chambériennes vont pouvoir suivre un parcours artistique et culturel par an autour d'une discipline, accompagnés par une structure culturelle de la ville. Au total, 10 structures culturelles (Médiathèque Jean-Jacques Rousseau,

Bibliothèque Georges Brassens, Galerie Eurêka, Cité des Arts, musée des Beaux-Arts, Les Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, artothèque, service ville d'art et d'histoire - Hôtel de Cordon, archives municipales, Malraux - Scène Nationale, Maison des Jeunes et de la Culture) sont impliquées dans ce partenariat fort avec l'Éducation Nationale. Ainsi, au cours de sa scolarité élémentaire, chaque élève aura l'opportunité de découvrir plusieurs disciplines artistiques et domaines culturels, de se confronter à des pratiques, des démarches et des esthétiques variées, de mettre en relation et en réflexion ces expériences et de repérer, connaître et fréquenter les multiples équipements culturels de la ville.



Tous les élèves des écoles chambériennes suivront un parcours artistique et culturel.

Solidarité avec le Liban : un parc naturel au Pays des cèdres avec le soutien de la Ville et du Parc des Bauges

Dans le cadre de la coopération de la Ville de Chambéry avec la fédération des municipalités du Caza de Bcharré au Liban, Aurélie Le Meur, première adjointe en charge notamment des relations internationales, s'est rendue en juin au Liban pour une mission de travail sur le projet de développement local de la vallée de la Qadisha dans le Nord Liban. Ce projet cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est

porté en coopération avec Chambéry Solidarité Internationale, l'ONG Tetraktys et Corail Développement. Ce travail se traduira dans les prochains mois par la préfiguration d'un Parc Naturel Régional (PNR) en coopération avec le PNR du massif des Bauges.



www.chambery-solidarite-internationale.fr



Un futur parc naturel dans la vallée de la Qadisha au Liban, avec le soutien de Chambéry.



Le chantier du stade, cet été.

Le stade municipal : un nouveau lieu d'émotions collectives

Le chantier du stade municipal se poursuit et avance à bon train pour une livraison envisagée à la fin de l'année 2022. Il permettra aux Chambérien-nes de retrouver un stade multifonctionnel de 5 000 places, lieu d'émotions collectives ouvert à toutes et tous, tout particulièrement aux jeunes et aux associations.

Les fondations du futur stade municipal seront bientôt terminées et les structures du bâtiment commencent à s'élever. « Depuis cet été, le chantier voit s'activer trois grues et plus de 60 maçons présents sur place pour monter les murs porteurs voiles béton », souligne Alban Larivière, chef de projet Développement urbain et aménagement à la Ville.

UN LIEU OUVERT SUR SON QUARTIER

Au côté des clubs emblématiques de Chambéry (SOC Rugby, Chambéry Savoie Football, Les Aigles de Chambéry), ce nouveau complexe sportif accueillera associations et scolaires. Le futur stade sera aussi un outil multifonctionnel, au-delà du

sport, il pourra également accueillir des salons et autres événements de plein air. La grande salle permettra d'accueillir régulièrement, et dans de bonnes conditions, les manifestations organisées par les associations locales. A l'étage, les coursives et espaces abrités pourront recevoir expositions et salons. Ce projet contribuera à l'animation et la vie sociale de ce quartier en transformation.

La place entre le stade et Rubanox pourra être le lieu de promenades, de détente, d'animations et de manifestations culturelles. Le parking permettra de proposer un stationnement aux utilisateurs des équipements qui en sont aujourd'hui dépourvus : la piscine et le centre funéraire, ainsi que le futur site Rubanox.

LE
SAVIEZ-
VOUS
?

La Ville de Zhangjiakou, avec laquelle Chambéry entretient des relations de coopération depuis 2017, accueillera les épreuves alpines et nordiques des Jeux Olympiques d'hiver en 2022.





Le Facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode européenne de communication adaptée pour rendre l'information accessible aux personnes handicapées intellectuelles. Tous les textes en FALC doivent être écrits avec la participation des personnes handicapées intellectuelles. Les informations écrites en facile à lire et à comprendre sont aussi utiles pour les personnes âgées, les personnes étrangères ou encore les personnes en situation d'illettrisme.

Comment fonctionne un conseil municipal ?

Le conseil municipal est composé du maire,
de ses adjoints et de conseillers municipaux.

Selon la taille de la commune,

le nombre des conseillers municipaux change :

à Chambéry, il y a 45 conseillers municipaux.

Il y a 35 conseillers municipaux pour la liste qui a gagné

et 10 conseillers municipaux pour la liste qui a reçu le moins de votes.

Le conseil municipal est dirigé par le maire.

Le maire donne des responsabilités à ses adjoints.

Les décisions sont prises par le maire et ses adjoints.

Le conseil municipal valide les décisions.



Les conseillers municipaux se réunissent plusieurs fois
dans l'année pour :

- voter le budget, le montant des impôts de la commune

- décider d'acheter ou vendre des terres, des bâtiments

- prévoir des travaux, réparer des routes,
construire des salles de sport, de spectacle...



- donner des subventions aux associations



- décider des prix de la cantine, des centres de loisirs, du stationnement...

Le maire organise la réunion et doit garantir qu'elle se passe bien.

Il peut décider d'arrêter une réunion si elle ne se déroule pas dans le calme.



Quand le conseil municipal vote pour prendre une décision, les membres votent en levant la main.



Le plus souvent, les conseils municipaux sont ouverts au public. Les citoyens peuvent être présents pour entendre ce que disent les conseillers municipaux et comprendre leurs décisions. Le conseil municipal est aussi diffusé en direct sur le site internet de la Ville www.chambery.fr

Quand les décisions sont prises, le maire doit agir pour qu'elles soient respectées. Il est aidé par ses adjoints.



Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Catherine ROVERSO, Marion GODARD, Patrick GUERIN et Sébastin LUCHIER.

©Copyright Easy-to-Read 

Ce document a été conçu avec des ressources de flaticon.com et de freepik.com

Trois bons plans vers la connaissance de Chambéry en 1790

Les Archives municipales de Chambéry détiennent une exceptionnelle série de plans de la ville de la fin du XVIII^e siècle : les plans des canaux. En 2020, trois sections inédites de la série ont été retrouvées : depuis 120 ans, elles dormaient dans un fonds judiciaire...

Quelle aubaine, l'eau d'Albanne

Dans l'histoire de Chambéry, l'eau est omniprésente : les canaux en sont une illustration. Dès le Moyen Âge, et jusqu'à leur transformation en égouts à la fin du XIX^e siècle, la ville est traversée par les canaux de l'Albanne. L'eau captée en amont du faubourg Montmélian traverse le centre-ville par un réseau complexe, qui converge au pied de Maché avant de s'écouler vers la Leysse. Au fil des siècles, les canaux irriguent les fossés défensifs, entraînent des ouvrages hydrauliques comme les moulins, ou évacuent les déchets de la ville. En contrepartie, pour éviter les débordements, ils nécessitent un curage régulier : pour le XVIII^e siècle par exemple, cette opération est répétée à trois reprises, en 1715, 1764 et 1790.

Ô curage, ô désespoir !

En 1790, le curage est d'une grande complexité, du fait des courants d'eau, des aménagements hydrauliques et des tronçons en souterrain. Les archives mettent en lumière la difficulté de trouver l'entrepreneur capable de mener à bien le curage de plusieurs milliers de mètres cubes de matières. Malgré tout, la tâche est réalisée en quelques mois, puis selon les usages de l'époque, le coût des travaux est réparti entre les

habitants. A ces fins, un commissaire d'extente (notaire) rédige des « cahiers des visites » où figurent les noms et professions des habitants, ainsi que des détails sur leurs habitations. Des plans, connus sous la fine appellation de plans des canaux, sont alors ajoutés. Ces relevés cartographiques, comme la mappe sarde, sont exceptionnels et constituent des documents précurseurs sans réel équivalent jusqu'au premier cadastre français de 1807.

Oubliés dans les pièces du fonds

Les plans retrouvés en 2020 complètent la série existante : ainsi, le faubourg Montmélian est entièrement cartographié et on connaît désormais l'ensemble des habitants de 1790. Ils étaient jusqu'alors conservés parmi les éléments d'un procès, intenté à la Ville en 1897 par un propriétaire à propos d'une construction en saillie sur un canal. Pour prouver ses droits séculaires sur les canaux, la Ville regroupe alors les pièces justificatives, dont plusieurs documents d'archives. Le procès terminé, les plans restent dans le dossier judiciaire... pour le plus grand plaisir de découverte des archivistes de Chambéry, avant d'être mis à disposition de toutes et tous.

1 Extrait des cahiers de visite (AMC, 4D8)

2 Détail d'un plan : le couvent des Carmes (AMC, 4D8)

3 La « tour des Chartreux » figure sur les plans redécouverts. Carte postale (début XX^e siècle. (AMC, 10J)

4 Extrait d'un plan redécouvert (AMC, 4D8)

LE SAVIEZ-VOUS ?



EN CE MOMENT ET JUSQU'AU 8 JANVIER 2022, LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE PRÉSENTE L'EXPOSITION ODONYMIE(S) : LES NOMS DE RUES DISENT LA VILLE.

Dans cette exposition, vous pourrez retrouver et manipuler les 22 plans des canaux en grand format, dont les 3 inédits. Leur consultation est facilitée par des calques du plan contemporain de Chambéry.

L'entrée est gratuite. CIAP - Hôtel de Cordon, 71 rue Saint Réal, 04 79 70 15 94.

14 sept. 2021 | 15 janv. 2022

POP'

Un siècle
de littératures
& lectures populaires
(1830-1930)





DANS LES QUARTIERS

TOUS LES QUARTIERS

« NETTOYONS CHAMBÉRY » : UNE ACTION COLLECTIVE POUR SENSIBILISER À LA PROPRETÉ DANS LA VILLE

La Ville de Chambéry soutient depuis son lancement l'initiative citoyenne des marches « Nettoyons Chambéry », dans la lignée du mouvement mondial « World clean up day* ». L'objectif de ces marches est de fédérer des jeunes dans tous les quartiers de la ville et de favoriser l'interaction entre générations sur le sujet de la propreté dans la ville. Urban Multi boxe et la mairie de quartier du Biollay ont mobilisé une trentaine de jeunes sur ces journées : « Les jeunes, qui ont ramassé 25 kg de déchets et des centaines de mégots lors de la dernière édition, ont l'habitude de faire des actions liées à l'environnement, c'est plus percutant pour eux de participer pour se sensibiliser

et cela les incite à respecter la propreté des lieux publics », note Nicolas Lauber, Président de l'association. Cette action sollicite le service gestion des déchets de Grand Chambéry et de la propreté urbaine de la ville, notamment via le prêt de matériel. La première marche du 3 avril a réuni environ 80 personnes et celle du 19 juin, environ 120 personnes dans tous les quartiers de Chambéry (Biollay, Bissy, Hauts de Chambéry, Joppet, Centre et Chambéry-le-Vieux). Pour être amplifiée et résonner auprès du plus grand nombre, cette initiative va devenir un rendez-vous trimestriel, afin que chacun puisse se mobiliser autour de ce sujet crucial pour le bien-être de

tous. « Nous avons participé au World clean up day* en 2019 avec des amis et la Ville s'est associée à nous pour donner plus d'ampleur au mouvement. Cette démarche est éducative, écologique et pédagogique », conclut Adrien-Ludovic Chappert, initiateur du mouvement à Chambéry. Prochain rendez-vous ? Samedi 18 septembre, à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage.

* Journée mondiale du nettoyage.



www.chambery.fr

WEB

Agendas, adresses, horaires... Retrouvez toutes les infos de vos quartiers, vos mairies de quartier sur le site www.chambery.fr

DANS LES QUARTIERS

BIOLLAY

DE NOUVEAUX JARDINS COLLECTIFS VONT VOIR LE JOUR AU BIOLLAY

En 2022, 1 700m² de jardins prendront place au Biollay, derrière le bâtiment de la Chenille. Porté par la Ville, Cristal Habitat et la Régie Coup de Pouce et animé par des associations locales, ce projet, qui sera co-construit avec les habitants, comprendra un espace de convivialité avec du mobilier et des arbres fruitiers accessibles à tous, une parcelle collective de 150m² qui servira de jardin pédagogique et expérimental et 21 parcelles individuelles de 35 à 70m², adaptées aux débutants comme aux plus aguerris des jardiniers. Une des

parcelles sera réservée aux personnes en insertion au sein de la Régie Coup de Pouce, avec une double vocation : faire découvrir l'agriculture et permettre des échanges entre ces personnes et les habitants du Biollay. Le projet sera financé à hauteur de 50 % du budget par le Plan de relance gouvernemental, dont il est lauréat, sur un coût total de 120 000 €. Un financement supplémentaire de l'Agence Régionale



Des parcelles individuelles et collectives vont transformer cet espace vert en jardins nourriciers.

de Santé portant plus spécifiquement sur des actions dans le domaine de la santé et de l'environnement, a été sollicité par la Ville.

BELLEVUE

DES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANT·ES SUR LES FUTURS AMÉNAGEMENTS DE BELLEVUE

Dans le cadre du **Projet de Renouvellement Urbain de Bellevue**, la Ville a souhaité informer les habitants des futures mutations de leur quartier. Un courrier d'information a été envoyé à tous les habitants et trois réunions d'information ont été organisées en présence des élus et des techniciens en charge du projet. L'aménagement des espaces extérieurs du « Cœur de cité », la requalification des voiries, la création de lieux de convivialité et le renforcement du lien social sont autant de sujets qui ont été abordés. La Ville de Chambéry, Grand Chambéry et

Cristal Habitat souhaitent informer le plus largement possible les habitants sur l'ensemble de ces transformations.



En janvier déjà, les riverains avaient été sollicités sur leur vision des futurs aménagements, conduisant à des modifications du projet. Ces nouvelles propositions, comme la sécurisation de l'espace de jeu, l'aménagement paysager autour des conteneurs de déchets, la configuration de l'espace vert qui jouxte la maison de l'enfance sont ainsi en cours d'étude pour intégrer le projet final. Côté calendrier, l'objectif est de finaliser le projet au second semestre 2021 afin de débuter les travaux en 2022.

Des réunions publiques se sont tenues du 15 au 17 juin sur le devenir de Bellevue.



Agendas, adresses, horaires... Retrouvez toutes les infos de vos quartiers, vos mairies de quartier sur le site www.chambery.fr

DANS LES QUARTIERS

CENTRE



LA MÉDIATION SOCIALE NOCTURNE EN CENTRE-VILLE : UN DISPOSITIF CONFORTANT LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Conformément à ses engagements en matière de tranquillité publique, la municipalité a décidé d'étendre les dispositifs de médiation de nuit dans plusieurs quartiers du centre-ville et du Laurier. Depuis le mois de juin, trois binômes de médiateurs de la Régie + assurent chacun 3 à 4 services par semaine sur les secteurs suivants : Mérande, Joppet, le Covet, le Faubourg Montmélian et le secteur Curial. Leur rôle est de prévenir les conflits et incivilités, être relais auprès des jeunes en termes de prévention et de repérer

les personnes vulnérables. La mise en œuvre de ce dispositif de médiation sociale urbaine nocturne constituera un maillon supplémentaire de l'action de la collectivité en matière de tranquillité publique, en cohérence directe avec l'action quotidienne de la police municipale et notamment sa brigade de tranquillité de nuit. Le secteur de Curial fera l'objet d'une attention particulière en matière de nuisances, de prévention des addictions et des conduites à risques, de veille technique et d'accompagnement des publics vulnérables.



Le lancement de ce dispositif, financé par la Ville de Chambéry, l'Etat et les bailleurs Cristal Habitat et l'OPAC de la Savoie, a été officialisé par la signature d'une convention avec l'association Régie + le 17 juin.

FAUBOURG MONTMÉLIAN : LA FÊTE CONTINUE !



La troupe Bern Viver en pleine démonstration de capoeira brésilienne (2020).

Si la fête du Faubourg Montmélian a traditionnellement lieu au printemps, elle se parera pour la deuxième année consécutive d'un costume automnal. Le 2 octobre, petits et grands pourront se retrouver autour d'animations festives et gratuites pour célébrer la vie de ce quartier dans une ambiance conviviale. L'objectif de cette quatrième édition est de mettre en avant les artistes et producteurs locaux ainsi que les commerçants du quartier. Pour l'occasion, des parades musicales déambuleront durant l'après-midi et le public sera invité à partager ce moment festif autour d'ateliers maquillage, de la musique, du sport, de l'art participatif, des jeux... Un concours photo des habitants est prévu pour valoriser l'image du quartier dans la ville, avec à la clé une exposition des clichés lauréats.

WEB

Agendas, adresses, horaires... Retrouvez toutes les infos de vos quartiers, vos mairies de quartier sur le site www.chambery.fr

DANS LES QUARTIERS

CHAMBÉRY-LE-HAUT

FAITES DU SPORT ET POURSUIVEZ TOUTE L'ANNÉE !

Basket, handball, judo, badminton, athlétisme... Le 26 août après-midi, les jeunes Chambériens de 5 à 18 ans ont pu tester 8 sports différents dans le cadre de la sixième édition de l'événement de « Faites du sport sur les Hauts de Chambéry ». Réunis au complexe sportif de Boutron, les clubs participants ont pu présenter leurs activités aux enfants du quartier. L'objectif du CDOS Savoie (Comité départemental olympique et sportif de la Savoie) : leur faire découvrir différents sports et leur donner l'envie de poursuivre plus régulièrement. Pour les soutenir et continuer à ouvrir la pratique sportive au plus grand nombre, le CDOS



L'événement « Faites du sport sur les Hauts-de-Chambéry » permet chaque année aux jeunes du quartier d'essayer de nouveaux sports.

Savoie proposait une réduction de 40 € sur le coût de la licence pour les moins de 18 ans ayant participé, dans la fédération de leur choix, parmi les sports testés durant la journée. Cette journée de découverte et d'initiation sportive gratuite s'inscrivait

dans le cadre du Contrat de ville, signé conjointement par les services de l'État et les collectivités locales (Chambéry et Grand Chambéry). Cet événement aura permis de se mettre en forme pour la rentrée !

CONSULTATION SUR LA TRANSFORMATION DU NORD DES COMBES



Les habitants ont été consultés en mai dernier.

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Hauts-de-Chambéry, Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et Cristal Habitat, ont lancé en mai et juin dernier un temps d'information et de consultation sur la transformation du secteur « nord des Combes ». Il s'agissait d'une nouvelle phase d'échanges, initiée en 2016, pour ce projet qui se déroulera jusqu'en 2026. La dernière grande phase de concertation datant de l'été 2020, l'objectif était de présenter les évolutions et les précisions apportées dans la conception des aménagements et des

constructions, pour informer les habitants. Certains sujets comme le renforcement du stationnement dans le quartier et la construction de nouveaux logements, encore à l'étude, ont pu être débattus avec les habitants. Ont ainsi eu lieu des visio-conférences avec les acteurs du quartier pour présenter l'ensemble de la démarche, des rencontres avec les locataires en pieds d'immeubles et un temps d'exposition dans le square Serpolières pour restituer l'ensemble de la démarche et poursuivre l'information auprès des habitants.

WEB

Agendas, adresses, horaires... Retrouvez toutes les infos de vos quartiers, vos mairies de quartier sur le site www.chambéry.fr

DANS LES QUARTIERS

CHAMBÉRY-LE-VIEUX

LA MAISON DE L'ENFANCE LA FEUILLE DE CHOU PREND SES QUARTIERS À CHAMBÉRY-LE-VIEUX

Depuis début juin, des voix d'enfants résonnent dans la salle Paul Battail à Chambéry-le-Vieux. Jusqu'en 2023, le temps de la restructuration de l'école Vert-Bois à Chambéry-le-Haut, la maison de l'enfance La feuille de chou change de quartier. « C'est plutôt une opportunité qu'une contrainte car il n'y avait pas de structure d'accueil pour les enfants à Chambéry-le-Vieux. Non seulement toutes les familles nous ont suivi mais une quinzaine de nouvelles familles du quartier nous ont rejoint », témoigne Nathalie Morin, directrice de

la maison de l'enfance. La structure occupe des locaux au-dessus de la salle Paul Battail et a accès à une partie de l'école maternelle de Chambéry-le-Vieux. Au total, une soixantaine d'enfants enchaînent les activités pendant les vacances et le mercredi en période de vacances scolaires. Cet été par exemple, certains ont eu l'occasion de partir en camp pendant huit jours à Arêches-Beaufort et à La Féclaz. Et pour ceux qui sont restés à Chambéry, la maison de l'enfance et ses animateurs ont proposé de nombreuses animations,



Atelier de création florale à la maison de l'enfance La feuille de chou.

avec notamment le cinéma en plein air fin juillet, une journée à l'occasion de laquelle le comité de gestion de Chambéry-le-Vieux a préparé des brioches et a convié les familles et les seniors du quartier pour un moment de partage et de convivialité.

BISSY

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE À BISSY : LES TRADITIONS À L'HONNEUR

La fête de la châtaigne signe l'entrée dans l'automne autour d'animations festives.



Pour la seconde année consécutive, c'est le groupe d'arts et traditions populaires de la Savoie qui organise cet événement festif emblématique de Bissy qui perdure depuis plus de 25 ans, à quelques encablures des bois de châtaigniers. Rendez-vous le deuxième week-end d'octobre à la salle des fêtes la Bisserraine (reporté en cas de match de rugby) pour des animations typiquement automnales : la castagnade (ramassage de châtaignes), le jus de pomme pressé, mais aussi les démonstrations des différentes associations culturelles et sportives du quartier. Le groupe d'arts et traditions populaires, fort de ses 60 adhérents et 80 bénévoles invite les associations bisseraines pour montrer au public leur savoir-faire et l'association des parents d'élèves de l'école de Bissy organisera l'incontournable braderie, avant de se retrouver pour un déjeuner collectif.

TEMPS LIBRE

À L'AFFICHE

Exposition « POP', un siècle de littératures & lectures populaires (1830-1930) »

C'EST
QUAND ?

L'exposition POP', conçue à partir des collections historiques conservées à la médiathèque, est présentée du 14 septembre 2021 au 15 janvier 2022 à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau.

Autour de l'exposition, une riche programmation culturelle : conférences, rencontres, ateliers pour les enfants ou les plus grands rythment ces quatre mois d'expositions.

C'EST
QUOI ?

Vous connaissez sûrement la série *Lupin*, l'émission *C'est pas sorcier*, ou le magazine *Voici* ...

Aujourd'hui incontournables, ils ont tous la même origine : la littérature « populaire » qui naît au XIX^{ème} siècle.

C'est l'époque de l'instruction universelle, la lecture se démocratise, et de nouveaux types de livres apparaissent : les éditeurs publient des livres bon marché, les écrivains cherchent à écrire des succès, les journaux illustrés fleurissent partout en France... et en Savoie.

C'EST
QUI ?

Dans l'exposition POP', partez à la découverte des best-sellers (meilleures ventes) de l'époque (Ah ! le magnifique *Iza Lolotte et compagnie* d'Alexis Bouvier), faites connaissance avec ses auteurs à succès (qui se souvient aujourd'hui de l'écrivain Paul de Kock, romancier star des années 1850 ?), laissez-vous conter la naissance de héros, comme le justicier Rocambole (qui vit de nombreuses aventures rocambolesques), ou encore feuillotez la presse ancienne à sensation.

+ WEB

TOUTES LES INROS ▼
www.lebouquetdesbibliotheques.fr
www.chambery.fr/bibliotheques

f Facebook : @bibchambery

@ Instagram : @camberlachambery



Plus d'infos sur www.chambery.fr • www.facebook.com/VilledeChambery

Les informations concernant l'ouverture des structures culturelles et le maintien des événements sont dépendantes de la situation sanitaire.

Le pass sanitaire peut vous être demandé dans certains établissements ou pour certaines manifestations.



Toute l'information actualisée sur www.chambery.fr

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.chambery.fr afin de recevoir toutes les informations directement dans votre boîte mail.

LES COULISSSES DE LA VILLE C'EST ICI ▼

Twitter : @VilledeChambery
Facebook : @VilledeChambery
Instagram : @chamberyofficiel
Youtube : ChamberyOfficiel



↑ « Risque, osez l'expo ! »

Galerie Eurêka • Du 2 octobre 2021 au 26 février 2022

EXPOSITION. Vivre, c'est prendre des risques. Pour que l'individu se construise et que la société innove, il faut oser. Mais attention, il faut bien évaluer chaque situation ! Penser le risque, c'est penser le basculement, l'incertitude, le déséquilibre, l'hésitation, l'instabilité. Dans un décor rassurant, ouvert et coloré, le mobilier de l'exposition semble bancal et donne l'impression de pouvoir basculer à tout moment. S'adressant à tous les visiteurs à partir de 10 ans, l'exposition propose d'éclairer la notion de risque pour que chacun puisse y trouver des repères et mieux comprendre comment prendre des risques de façon raisonnée. Vingt-quatre manipulations interactives amènent à découvrir comment le risque se calcule, à réfléchir à son comportement pour savoir si l'on est audacieux et à comprendre comment la société s'organise pour faire face aux dangers.



www.chambery.fr/galerie.eureka
www.facebook.com/galerie.eureka.chambery



↑ « Fête de la science »

Du 1^{er} au 17 octobre

En 1992 naissait « Science en fête », la première fête de la science lancée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dès la première édition de cette fête grave et joyeuse, studieuse et ludique, le public est au rendez-vous... Et depuis, les organismes de recherche, les scientifiques, les entreprises, les universités, les musées, et le public sont fidèles ! Du 1^{er} au 17 octobre, des scientifiques et des acteurs de la culture scientifique ouvrent leurs portes sur toute la Savoie. A Chambéry, rendez-vous les 16 et 17 octobre sur Village des sciences, à la galerie Eurêka, pour partager le célèbre « Eurêka ! » d'Archimède, la plus célèbre formule évoquant « l'émotion de la découverte ».



www.chambery.fr/galerie.eureka
www.facebook.com/galerie.eureka.chambery

➡ La quinzaine du cinéma italien

Chambéry • Du 17 novembre au 1^{er} décembre

L'Italie... vous en rêvez ? Elle vient à vous ! Du 17 novembre au 1^{er} décembre c'est le retour de la quinzaine du cinéma italien. Pour ce nouveau rendez-vous autour du cinéma, de la culture et de la découverte, retrouvez une riche programmation de films et de rencontres pour répondre aux appétits grandissants des cinéphiles privés l'an dernier de leur petit coin d'Italie à Chambéry.



cinemaitalienchambery.com

Le mois de l'économie sociale et solidaire

Novembre 2021

En Savoie, de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire sont mobilisés durant tout le mois de novembre autour de portes ouvertes, visites, conférences, projections, etc. L'un des temps forts à noter : Le F'ESSStival le 9 novembre au Manège - Chambéry.



www.ess.team/mois-de-less-2021/
www.facebook.com/essteam.savoie
[savoie-mont-blanc.fr](https://www.savoie-mont-blanc.fr)

Festival International de la Bande Dessinée de Chambéry

Centre de Congrès Le Manège
Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 octobre 2021

Le Festival de la Bande Dessinée de Chambéry fêtera ses 45 bougies les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2021.

60 auteurs venus d'Europe et parfois d'autres continents portent chaque année tout le sens donné au festival : le talent, la créativité, l'originalité, la poésie... Au programme : expositions, projections, animations, rencontres... L'invité d'honneur cette année sera Emmanuel Lepage.



chamberybd.fr

Les nuits de la roulotte

Chambéry • Du 23 au 26 septembre

L'association des Nuits de la Roulotte vous donne rendez-vous du 23 au 26 septembre pour une programmation musicale et théâtrale autour des cultures nomades ! Au programme : les rythmes endiablés des groupes Bab L' Bluz, Cœur de Vach', Radio Tutti feat Barilla Sisters, la Fanfare Felue et Lavach' ou les spectacles Boulevard Bouleugant, Humains et le Duo Octantrion !



www.lesnuitsdelaroulotte.com
www.facebook.com/lesNuitsDeLaRoulotte/

Exposition Giorgio Griffa

Musée des Beaux-Arts de Chambéry
Du 22 octobre 2021 au 6 mars 2022



EXPOSITION. Proche à ses débuts des artistes de l'Arte povera avec lesquels il partage une certaine radicalité ainsi que le goût pour la sérialité et le dépouillement formel, Griffa se montre très attentif à ce qu'il nomme l'intelligence de la matière. Qu'elles soient de lin, de coton ou de jute, ses toiles s'imprègnent jusqu'au cœur de leurs fibres de teintes diluées déposées par un pinceau alerte. Pour Griffa, le signe est l'expression d'un rythme et la forme résulte d'un déploiement dynamique de la ligne, l'art suit les pulsations simples et intemporelles d'un corps vivant et en mouvement.

Du 22 octobre 2021 au 6 mars 2022, le musée des Beaux-Arts de Chambéry célèbre ce grand peintre turinois qui a été peu exposé en France et dont l'œuvre suscite aujourd'hui un intérêt des plus vifs. Le Centre Pompidou lui consacra une exposition en avril 2023.



www.chambery.fr/musees
www.facebook.com/MuseesChambery
www.instagram.com/museedesbeauxarts_charmettes

Les oiseaux migrateurs

Un livre de recettes de Chambérien·nes venu·es d'ailleurs !

Chambéry est naturellement tournée vers ses voisins européens, et s'est enrichie de leurs influences culturelles. La cuisine permet de dépasser les statuts, de découvrir le monde de l'autre, en partageant ce qui est à la fois le plus singulier et le plus universel. C'est le sens de l'ouvrage « Les oiseaux Migrateurs » qui met en valeur 15 portraits de Chambériens venus « d'ailleurs » pour faire évoluer nos regards grâce au pouvoir universel de la cuisine.

Un projet proposé par la ville de Chambéry et Chambéry Solidarité internationale

Sortie prévue le 17 novembre 2021.



www.lesoiseauxmigrateurschambery.fr/

Marché de Noël

Place Saint-Léger à Chambéry • Du 4 au 24 décembre

Le traditionnel marché de Noël se tiendra du 4 au 24 décembre place Saint-Léger. Une vingtaine de chalets mettront à l'honneur l'artisanat et la gastronomie locaux.



www.chambery.fr

L'HÔTEL DE CORDON - CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Ancien hôtel particulier, l'Hôtel de Cordon est le seul de la ville qui soit accessible au public. Avec ses pièces en enfilade, ses décors peints en trompe-l'œil et ses papiers peints du XIX^e siècle, il est le témoin de l'habitat noble caractéristique du secteur sauvegardé de Chambéry. Restauré en 2010, il abrite aujourd'hui le CIAP, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Chambéry et les bureaux du service Ville d'art et d'histoire.

N'hésitez pas à traverser la cour du 71, rue Saint-Réal pour pénétrer dans l'Hôtel de Cordon-CIAP et y découvrir l'exposition permanente sur l'histoire et le patrimoine de la ville, mais aussi les expositions temporaires et les multiples événements organisés : visites, rencontres, ateliers...

Jusqu'au 8 janvier 2022, vous pourrez y découvrir « Odonymie(s) : les noms de rues disent la ville », une exposition passionnante comme une enquête qui décrypte l'évolution des noms des rues à travers les siècles et les épisodes de l'histoire. Pour mieux décrypter notre ville, le nez en l'air, à la recherche des plaques de rues.

L'Hôtel de Cordon - CIAP est le lieu de départ de nombreuses visites de la ville. Plus d'une vingtaine de parcours différents et adaptés, conçus et conduits par les guides-conférenciers du service Ville d'art et d'histoire, permettent ainsi à toutes et tous - habitants, touristes, jeune public, familles, professionnels et curieux... - de découvrir et de se sensibiliser au patrimoine chambérien.

INFOS PRATIQUES ▼

Les horaires :

En septembre : mercredi / vendredi / samedi de 14h à 18h - dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h
D'octobre à avril : mercredi / vendredi / samedi de 14h à 18h - et le 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h et de 14h à 18h
Pendant les vacances scolaires (zone A) : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Entrée libre et gratuite

Expositions, visites, rencontres, ateliers :

retrouvez tout le programme sur www.chambery.fr / rubrique Ville d'art et d'histoire.

Facebook : [@ciap.chambery](https://www.facebook.com/ciap.chambery)

Renseignements :

Service ville d'art et d'histoire - Hôtel de Cordon
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
71, rue Saint Réal
04 79 70 15 94 - artethistoire@mairie-chambery.fr



WEB

LES COULISSES DE LA VILLE C'EST ICI ▼

www.chambery.fr

Twitter : [@VilledeChambery](https://twitter.com/VilledeChambery)

Facebook : [@VilledeChambery](https://www.facebook.com/VilledeChambery)

Instagram : [@chamberyofficiel](https://www.instagram.com/chamberyofficiel)

Youtube : [Chambery Officiel](https://www.youtube.com/ChamberyOfficiel)

ZOOM
SUR...



LA « BATTLE » DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

A l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture, l'Hôtel de Cordon - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine organise une nouvelle « Battle d'architecture* » le samedi 16 octobre. Le thème est bien sûr tenu secret... et ne sera dévoilé

que le jour même aux équipes venues pour imaginer, concevoir et présenter un projet d'architecture-fiction. Car une « Battle d'architecture* » c'est un atelier-concours d'une journée, ouvert à tous, amateurs, professionnels, débrouillards, étudiants, curieux,

un sujet et un site d'étude et un beau moment d'échanges, de partage, d'imagination, de délire architecturaux !

La journée débute à 9h par une visite du site mystère et se termine à 18h par la remise des prix.

* Bataille d'architecture.

OUVERT À TOUS / SUR INSCRIPTION GRATUIT

A l'Hôtel de Cordon Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

Informations et réservations auprès du CAUE 73 : 04 79 60 75 50 ou caue@cauesavoie.org.

Une proposition du service Ville d'art et d'histoire de Chambéry et du CAUE 73* à l'occasion des Journées Nationales de l'Architecture 2021.

*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Savoie



Les associations engagées collectivement pour le patrimoine de la Ville

Sous une forme inédite, la nouvelle commission patrimoine de la Ville regroupe depuis le printemps des associations et acteurs du patrimoine, véritables vigies du cadre de vie et de l'image de la ville. Histoire et Patrimoine de Bissy est l'une d'elles.



hpbissy.fr

Avec ses 42 adhérents, la jeune association Histoire et Patrimoine de Bissy se mobilise pour faire connaître la richesse historique de ce quartier, qui était jusqu'en 1961 une commune à part entière. Avec pédagogie, l'association diffuse les souvenirs d'une commune auparavant rurale, avec notamment des conférences, un site Internet ludique, une revue annuelle tirée à 200 exemplaires ou encore un livre regroupant dessins et extraits littéraires sur l'histoire de Bissy, à paraître en novembre 2021. L'association se réunit une fois par mois à la Maison pour Tous de Bissy. « *Nos objectifs ? Une meilleure connaissance du patrimoine de Bissy et le partage avec le public* », rappelle Daniel Légar, Président de l'association. Pour l'association, la création de la commission consultative par la Ville de Chambéry est enthousiasmante : « *c'est une très bonne idée de réunir des personnes qui ont des préoccupations semblables : nous pouvons bénéficier des compétences des autres, mais aussi*



ouvrir la sensibilité des Chambériens à l'histoire des différents quartiers, car c'est la connaissance qui favorise le dialogue entre les uns et les autres et évite le repli sur soi ».

La commission patrimoine regroupe l'ensemble des associations impliquées sur le sujet

Installée en mai, la commission patrimoine se veut d'abord un lieu de rencontre des différents acteurs associatifs, habitants, élus, services municipaux et institutionnels du patrimoine à l'échelle communale. C'est également un lieu d'information, de présentation des grands dossiers patrimoniaux, d'échanges et de formulation d'avis pour la valorisation et la promotion du patrimoine chambérien. « Elle regroupe à ce jour principalement des associations puis s'élargira aux habitants à l'issue du travail actuellement en cours autour des Etats Généraux de la Démocratie Locale : chaque quartier de la ville y sera représenté car le patrimoine ne se cantonne pas au centre ancien », indique Jean-Benoît Cerino, Délégué au patrimoine de la Ville. Les associations comme Histoire et Patrimoine de Bissy, les Amis du vieux Chambéry, l'académie de Savoie, les Amis des musées, les Amis du Faubourg Montmélian, Chapelle et création, les organismes comme la Fondation du patrimoine et l'architecte des Bâtiments de France sont partie prenante de cette démarche. Cette commission sera mobilisée plusieurs fois par an et se réunira dans différents lieux et via des visites de terrain permettant d'identifier les éléments à valoriser et promouvoir, y compris le « petit patrimoine », élément essentiel du cadre de vie et de l'image d'une ville.



J'AI
TESTÉ
POUR
VOUS

L'artothèque : emprunter des œuvres d'art comme on emprunte des livres

Habitée à emprunter des ouvrages à la médiathèque, cela faisait un moment que l'idée d'emprunter des œuvres d'art me taraudait. Cela tombe bien, l'artothèque de Chambéry a fait peau neuve il y a un an. Et quelle évolution ! Du rez-de-chaussée, ce service d'emprunt a déménagé au niveau de la mezzanine du Musée des Beaux-Arts, un espace lumineux où il est agréable de flâner en découvrant les expositions temporaires. Je découvre alors les œuvres rangées dans de grands bacs blancs que l'on peut toucher et regarder longuement avant de choisir. Mon coup de cœur ira pour une sérigraphie : « Diversités abstraites » de Presta, qui ira très bien dans mon séjour où un mur sera désormais dédié aux multiples tableaux que j'emprunterais. Après une inscription annuelle (40€ pour les Chambériens), je pourrais emprunter 3 œuvres pour 3 mois en choisissant

parmi près de 600 œuvres du fonds. Photographies, sérigraphies, gravures, dessins, lithographies... il y en a pour tous les goûts et dans tous les formats. En prime, avec ma carte d'abonnée je pourrai accéder gratuitement au musée des Beaux-Arts et participer toute l'année aux rendez-vous organisés par l'artothèque : rencontres avec des artistes représentés dans le fonds, avec des intervenants divers qui viennent éclairer de leur vision des œuvres de l'artothèque et même un atelier dédié aux enfants pour comprendre le fonctionnement de l'artothèque. Bref, un excellent moyen de démocratiser l'art pour tous les publics, puisque même des collectivités et des établissements scolaires empruntent des œuvres.



www.chambery.fr

GROUPE MINORITAIRE

La rentrée en guise de leur d'espoir

Notre groupe vous souhaite, à toutes et tous, une très belle rentrée scolaire, universitaire, professionnelle, associative, sportive et/ou culturelle. Les contraintes et conséquences du Covid occupent malheureusement toujours nos esprits, impactent notre quotidien et des tensions sont apparues. Malgré cela l'espoir est là.

La ville de Chambéry doit être comme dans les années passées aux côtés de ses concitoyens et notamment des plus fragiles.

La réflexion ne suffit pas, l'action doit être le moteur d'une vie municipale. Bien que nous puissions nous satisfaire de la végétalisation de certaines cours d'école durant l'été, nous avons tous conscience que nous devons aller plus loin et plus vite pour faire face aux enjeux de demain. N'était-ce pas la promesse de la nouvelle municipalité lors de la campagne électorale ? Le Parc du Verney doit être agrandi sans attendre, la place du Palais de Justice végétalisée, les zones piétonnes augmentées, les axes cyclables sécurisés. La parole citoyenne doit être écoutée (prise de parole aux conseils, budget participatif).

Peu à peu, le dynamisme qui existait à Chambéry ces dernières années se ralentit, nous ne pouvons nous en satisfaire, tant nous avons conscience qu'il est primordial pour l'attractivité de notre ville, qu'elle soit touristique, économique ou commerciale !

Un été bien morose à Chambéry

Alors que nous nous réjouissons de la réouverture des lieux culturels et sportifs, l'été à Chambéry n'a pas connu le succès des années précédentes.

Chambéry était devenue une ville animée, notamment grâce à des rendez-vous populaires devenus cultes comme la Fête des Eléphants ou les concerts de l'été, cette année l'agenda a été bien pauvre. Heureusement que les associations Chambériennes se sont démenées pour organiser des événements avec un soutien timide de la municipalité.

Les contraintes du Covid n'expliquent pas tout quand de nombreuses villes en France ont connu un été dynamique et festif. Le manque de volonté et les atermoiements de la nouvelle équipe municipale nous font craindre le pire pour les années à venir.

Bien que venus en nombre cet été, les touristes ont du se sentir bien seuls devant ce manque d'animation.

Les incivilités reprennent le dessus à Chambéry

La propreté de la ville ne cesse de se dégrader.

C'est le constat que nombre d'entre nous faisons au quotidien dans nos quartiers, aux pieds de nos immeubles ou près des aires à conteneurs.

Les incivilités grandissantes doivent être sanctionnées. La ville avait les moyens d'être réactive, mais est-ce aujourd'hui toujours le cas ? Nous nous interrogeons lorsque nous voyons les encombrants non évacués devenir de mini décharges en ville.

Une ville doit-elle seulement se reposer sur les citoyens pour nettoyer ses rues, parcs, aires de jeux, etc... Nous ne le pensons pas.

Nous avons pourtant proposé la création d'une brigade verte. Depuis plus d'un an maintenant nous ne voyons rien venir.

Tout ne peut pas reposer sur notre agglomération. La ville de Chambéry doit être dans l'action.

Enfin, que dire de notre centre piéton ouvert tout l'été aux véhicules avec pour conséquence nos rues historiques transformées en parking. Heureusement qu'aucun accident grave n'est à déplorer. Les bornes d'accès doivent être remises en service au plus vite.

Un bien triste spectacle offert aux touristes cet été !

Un maire aux abonnés absent

Nombreux sont les chambériens, associations, entreprises, collectifs ou particulier qui écrivent, interpellent, demandent. Et la réponse est toujours la même... Le maire n'est pas disponible. Délaisse-t-il Chambéry au profit de ses autres fonctions ?

Les habitants méritent plus de considération !

Alexandra Turnar, Sandrine Garçin, Sylvie Koska, Aloïs Chassot, Laïla Karoui, Walter Sartori, Nathalie Colin-Cocchi, Philippe Cordier, Isabelle Rousseau, Benoît Perrotton

GRUPE MAJORITAIRE

Le taux d'abstention aux dernières élections interpelle : les citoyens attendent plus de leurs représentants. Les exigences en matière de transparence et de déontologie sont légitimement élevées. La confiance doit se renforcer et les citoyens doivent retrouver le sens du vote.

Nous constatons quotidiennement dans les échanges avec les habitants, les agents et au sein de notre équipe que le débat est un signe de vitalité indispensable à la survie du système démocratique. **La crise sanitaire et l'actualité nous montrent qu'il faut écouter et chercher des points d'équilibre pour ne pas mettre en danger nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.**

Pendant la campagne municipale, nous nous sommes engagés à incarner autrement notre fonction et à écrire un nouveau contrat entre élus et habitants : plus de proximité, de dialogue, prendre le temps de partager les souhaits et les contraintes pour aboutir à la meilleure décision. Cette nouvelle méthode se matérialise notamment par les Etats Généraux de la Démocratie Locale qui sont présentés dans ce magazine.

Dans ce même esprit, nous souhaitons à l'occasion de cette tribune vous en dire plus sur le fonctionnement interne de l'équipe municipale. Celui-ci reflète la nécessité de transformer les manières de faire, à la fois pour obtenir des résultats et pour incarner différemment la fonction d'élu.

Une équipe qui mise sur le collectif

Nous avons souhaité mettre en place un système collégial qui donne une place à chacun : chaque élu de la majorité s'est vu confier une délégation thématique. Toute l'équipe se réunit une fois par semaine pour débattre des dossiers en cours et s'informer sur leur avancée. Cette régularité permet

à chacun de participer aux décisions, le partager et d'exprimer son avis.

Cette dimension collégiale répond à l'ambition de proximité défendue : 35 élus en lien direct avec les habitants et en capacité de répondre aux questions ou d'orienter. Trop souvent par le passé, les décisions se prenaient en cercle restreint, dans un bureau à quelques-uns. Le rôle des adjoints de quartier est primordial : au croisement des politiques thématiques, avec une vision transversale sur le secteur dont ils ont la charge. Le fonctionnement en binôme du maire et de la première adjointe est également central et se matérialise par des échanges quotidiens et des temps d'arbitrages partagés.

Des feuilles de route partagées pour une action claire et transparente

Les élus de la majorité se répartissent en 12 pôles thématiques. Pour passer du programme à l'action, chaque pôle a établi un document qui développe ses ambitions politiques et les mesures concrètes associées. Ce travail se poursuit avec l'administration pour décliner ces intentions en actions tout au long du mandat, en fonction des moyens humains et financiers disponibles. Ce travail collaboratif entre élus et agents permet d'échanger sur les réalités et les possibles, le cap à viser et les organisations à faire évoluer.

Travailler en bonne intelligence avec la minorité municipale

Parce que nous considérons que la démocratie vivante n'est pas une opposition systématique, nous souhaitons donner une plus grande place à la minorité municipale. Plusieurs temps de travail ont eu lieu avec ses représentants, notamment sur le règlement intérieur du Conseil municipal. Nous souhaitons renforcer cette collaboration pour notamment permettre que la fonction

de vice-présidence de commission proposée à deux de ses membres puisse exister plus concrètement et que les commissions soient des lieux de débats constructifs.

Concrètement, Chambéry change

Ces processus prennent parfois du temps et les résultats ne sont pas toujours instantanés. Mais **depuis un an, force est de constater que la méthode porte ses fruits et qu'elle se traduit par des améliorations concrètes.**

Dans la conduite des projets de grande ampleur, notre rigueur nous a permis d'obtenir des financements inédits, allégeant ainsi la facture pour les Chambériens. Tout en tenant compte des contraintes liées à la crise Covid, nous avons multiplié les réunions d'information et de concertation sur les sujets qui préoccupent les habitants : tranquillité publique, mobilité, aménagement, végétalisation... Ces échanges réguliers ont permis de mieux comprendre les enjeux, de désamorcer des conflits et de partager les contraintes de la collectivité en transparence.

L'organisation et les méthodes de travail de la collectivité évoluent aussi : plus de coopération, de transversalité, d'horizontalité et un dialogue social renforcé pour de meilleures conditions de travail. Les agents doivent pouvoir apporter leur expertise, leur plus-value. Nous sommes à l'écoute de leurs initiatives, propositions et conseils.

Nous avons tenu les engagements de notre pacte de gouvernance dont les grands principes guident l'équipe au quotidien. Cette garantie d'un collectif soudé, exigeant et ambitieux nous encourage à faire toujours plus dans ce qui constitue une formidable expérience humaine et politique, au service de la cité, de l'intérêt général et des engagements pris devant les Chambériens.

Thierry Repentin, Aurélie Le Meur, Martin Noblecourt, Christelle Favetta Sieyes, Jimmy Bâabâa, Claire Plateaux, Jean-Pierre Casazza, Raphaële Mouric, Jean-François Beccu, Sophie Bourgade, Daniel Bouchet, Isabelle Dunod, Gaëtan Pauchet, Lydie Mateo, Claudine Bonilla, Florence Bourgeois, Farid Rezzak, Benjamin Louis, Cyndie Picot, Marielle Thiévenaz, Dominique Loclin, Micheline Myard-Dalmaïs, Michel Camoz, Alain Caraco, Jean Ruez, Pierre Brun, Françoise Rahard, Salim Bouziane, Philippe Vuillermet, Jean-Benoît Cerino, Marianne Bourou, Sara Rotelli, Sabrina Haerincq, Mathieu Le Gagneux, Marie Bénévise



GALERIE EURÊKA

RISQUE

Osez l'expo!



**Du 2 octobre 2021
au 26 février 2022**

Galerie Eurêka

Carré Curial
73000 Chambéry

Entrée gratuite

Dans le respect des normes sanitaires en vigueur

© Direction de la communication de la ville de Chambéry - 01/10/2021 - impression des 14-02-2022

cité

sciences
et industrie



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PAVILHÃO DO
CONHECIMENTO**
CIÊNCIA VIVA



Des bornes numériques nomades pour faciliter l'accès à l'administration en ligne

En France, en janvier prochain, 250 démarches de l'État seront dématérialisées : un parcours du combattant pour les 13 millions de Français éloignés du numérique. Le prototype de borne numérique nomade, présenté en juin, est le fruit d'un travail collaboratif associant la Ville, Grand Chambéry et 4 étudiants de l'Université Savoie Mont-Blanc. Il doit permettre un accès facilité aux services publics en ligne, territoriaux et de l'État. L'objectif est de mailler le territoire de ces bornes numériques nomades pour faciliter et accompagner l'accès des usagers aux démarches administratives dématérialisées, d'outiller les acteurs de la médiation numérique pour faciliter les apprentissages et l'autonomisation et permettre aux partenaires sociaux la prise en charge globale de l'accès aux droits. Dix de ces « maisons de services publics virtuelles » devraient être déployées courant 2022 sur différentes communes de l'agglomération.



Présentation de la borne numérique nomade à l'Hôtel de Ville.



Suivez toute notre actualité

www.territoire-connecte.fr

www.chambery.fr

Twitter : @VilledeChambery

Facebook : @VilledeChambery

Instagram : @chamberyofficiel

Youtube : Chambery Officiel

BLOG NOTES

La réservation des salles de la maison des associations simplifiée

Conférence, répétition, assemblée générale... Les associations ont de multiples raisons de réunir leurs adhérents. La maison des associations de Chambéry leur offre de disposer de ces salles gratuitement. Mise en place au printemps 2020 pour les réservations répétitives, le formulaire Simpl'ici s'adapte : il est possible depuis mai de réserver une salle pour un créneau ponctuel, en respectant un délai de 7 jours. Pour bénéficier de ce service, l'association doit être inscrite dans le fichier associatif municipal (accessible également via Simpl'ici). Ce nouveau formulaire simplifie le travail des agents et permet un meilleur suivi des demandes. Expérimenté pour les locaux de la maison des associations, ce service pourrait être étendu à l'ensemble des salles municipales. Pour rappel, Simpl'ici offre déjà la possibilité de mettre à jour les données de son association, de faire une demande de subvention, de contacter le guichet événements...

Je réserve un créneau ponctuel dans une salle à la maison des associations.



Camberi@ Patrimoine Numérisé

L'Instagram de Camberi@ propose un avant-goût des collections numérisées du Service Patrimoine des bibliothèques municipales de Chambéry. Camberi@ offre en effet l'accès à plusieurs milliers de pages et d'images, reflets de l'histoire de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau et de la diversité du patrimoine écrit de Chambéry. Sont librement accessibles en ligne à ce jour :

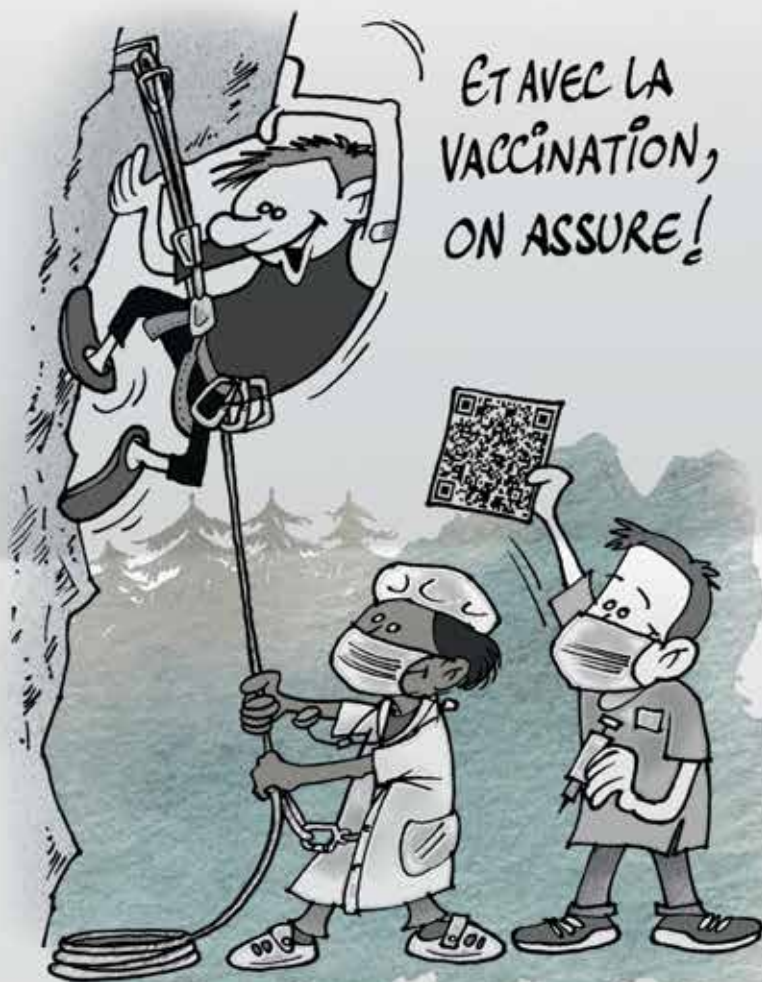
- 2 055 cartes et plans, 3 manuscrits médiévaux
- 758 estampes, cartes postales et affiches
- 11 titres de presse locale et leurs archives
- 7 partitions de musique
- 1 500 pages d'archives et d'imprimés.



bibliotheque-numerique.chambery.fr

Instagram : @camberiachambery

CET AUTOMNE, ON NE LÂCHE RIEN !



CLED'12.

Unis contre le Covid